

Document de travail n° 94

La compétitivité française en 2024

*Un nouvel équilibre : plus de production,
moins d'importation, plus de services,
moins de biens*

Ce document de travail a été réalisé
par Olivier Redoulès

Rexecode

COMITÉ DE DIRECTION

Denis FERRAND, directeur général
Olivier REDOULÈS, directeur des études
Charles-Henri COLOMBIER, directeur de la conjoncture
Raphaël TROTIGNON, directeur du pôle énergie-climat

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Pierre GADONNEIX
Invités permanents - Présidents d'honneur : Jacques-Henri DAVID, Michel DIDIER
Vice-président : Michel CICUREL ; Trésorier : Antoine GENDRY
Administrateurs : Ghislaine BAILLY, Olivier COSTA de BEAUREGARD, Pierre-André de CHALENDAR, Christian DARGNAT,
Xavier FONTANET, Olivier KLEIN, Hubert MONGON, Henri MOREL, Jérôme PELLETAN, Laurence PEYRAUT,
Garance PINEAU, Michel de ROSEN, Olivier SALLERON, Samuel TUAL, Xavier URSAT, Arnaud VAISSIÉ, Pierre VERGRIETE,
Amaury de WARENGHIEN

Centre de Recherche pour l'Expansion de l'Economie et le Développement des Entreprises

Rexecode : association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 - Siret : 784 361 164 00048 - APE 9412Z
Siège social : 24 place du Général Catroux - 75017 PARIS - Tél. (33) 01 53 89 20 89 - www.rxecode.fr

La compétitivité française en 2024

Un nouvel équilibre : plus de production, moins d'importation, plus de services, moins de biens

Résumé et principales conclusions	5
Introduction	7
1. Un retour du déficit des échanges de biens et services vers son niveau pré-Covid	9
2. Les parts de marché de la France à l'exportation sont inférieures à leur niveau de 2019	21
3. Les déterminants de la compétitivité de la France pour l'industrie manufacturière	37
4. L'attractivité de la France comme lieu de production	43

La compétitivité française en 2024

Un nouvel équilibre : plus de production, moins d'importation, plus de services, moins de biens

La compétitivité française en 2024

Un nouvel équilibre : plus de production, moins d'importation, plus de services, moins de biens

Résumé et principales conclusions

Un rééquilibrage du déficit des échanges en biens par l'excédent sur les services :

- Le solde déficitaire des échanges de biens et services s'est réduit en 2024 à 10,5 milliards d'euros ou -0,4 point de PIB selon les données de balance des paiements (-0,8 point de PIB en comptabilité nationale) : c'est un retour vers l'équilibre pré-Covid.
- Le solde sur les échanges de services tutoie un excédent de 50 milliards d'euros, plus du double de son niveau d'avant-Covid ; il est porté par la hausse des excédents dégagés par les échanges de services financiers et de services aux entreprises.
- Le solde déficitaire en échanges de biens, qui s'est réduit de 19 milliards d'euros entre 2023 et 2024 (FAB/FAB) est encore de près d'un tiers plus dégradé que celui de 2019, à cause de l'alourdissement de la facture énergétique mais aussi de la dégradation du solde des biens manufacturés, notamment les matériels de transports (pour près de 10 milliards d'euros).
- L'amélioration en 2024 résulte de la hausse des exportations mais aussi de la baisse des importations. Outre le reflux de la facture énergétique, celle-ci reflète le ralentissement de la demande privée en France, notamment de l'investissement des ménages et des entreprises, et le faible dynamisme de la consommation en biens des ménages.
- Par rapport aux autres grands pays européens, la France se singularise par le maintien d'un solde déficitaire sur les échanges de biens et services ; la zone euro dans son ensemble affiche un solde excédentaire de près de 4,5 points de PIB.

Une rotation vers plus de production, moins d'importation :

- La France continue de perdre du terrain sur les exportations en biens et services : leur part dans celles de l'ensemble des pays de la zone euro se situe environ 1 point en dessous de sa marque pré-Covid et se stabilise aux alentours de 13 %. Mais c'est suffisant pour maintenir la place des exportations dans la demande adressée à l'économie française : sur la période 2019 à 2024, les exportations ne constituent donc pas un frein pas plus qu'un accélérateur à celle-ci.
- En revanche, la part des importations dans le PIB a légèrement baissé depuis 2019, sous l'effet de leur fort ralentissement depuis 2022. La part des impor-

tations dans les ressources mobilisées par l'économie s'inscrit ainsi en léger retrait par rapport à 2019, interrompant la tendance croissante des dernières décennies.

- Cette amélioration de la position compétitive, qui se fait davantage sur le marché domestique qu'à l'exportation, doit être mise en perspective avec la dégradation relative de la compétitivité prix de la France à l'exportation pour les produits manufacturés d'une part, et la réduction des coûts de production sous l'effet de la baisse de la fiscalité de production, d'autre part. En tout état de cause, le positionnement de la France dans la production et l'emploi manufacturiers européens semble désormais stabilisé à son niveau de 2019, interrompant sa tendance à l'attrition à l'œuvre depuis le début des années 2000.
- Le tassement des indicateurs d'attractivité doit néanmoins alerter sur la solidité des acquis récents en matière de réindustrialisation. Les mesures mises en œuvre dans la loi des finances pour 2025 constituent une menace pour l'attractivité de la France, en remettant en question l'effort d'alignement des prélèvements sur l'industrie vers la moyenne européenne. L'accentuation de la surfiscalité pesant déjà sur le travail qualifié, la suspension de la baisse de la CVAE et la surtaxe d'impôt sur les sociétés constituent des signaux négatifs tout en alourdissant un taux de prélèvements déjà bien plus élevé que dans les autres pays de la zone euro.

Introduction

Ce document de travail est le 18^e rapport annuel de Rexecode sur la compétitivité française. Il présente et analyse les résultats du commerce extérieur de la France comparés à ceux des principaux pays de la zone euro.

L'année 2023 était marquée par les suites de la crise énergétique, et le mouvement de normalisation des échanges permis par le reflux relatif des prix. Le déficit commercial s'était fortement réduit, après le solde déficitaire record enregistré en 2022, du fait principalement de la baisse de la facture énergétique.

2024 laisse entrevoir un retour à l'équilibre des échanges de biens et services, dont le solde, encore légèrement négatif, a retrouvé sa marque pré-Covid. Mais la structure des échanges s'est modifiée depuis 2019 : le déficit sur les biens s'est creusé (et pas seulement sur l'énergie), l'excédent en services s'est amélioré. La part des importations dans le PIB a légèrement diminué, sous l'effet de leur net ralentissement depuis mi-2022 dans le sillage du tassement de la demande privée, consommation et investissement. A l'inverse, les exportations ont crû en ligne avec l'activité, sans pour autant jouer un rôle moteur.

Après plusieurs années de dynamisme, les indicateurs d'attractivité confirment le tassement amorcé en 2023. Mais la stabilisation de la position de la France en production et en emplois manufacturiers semble désormais acquise, après près de deux décennies de déclin.

Cette étude est découpée en quatre parties. La première analyse les résultats du commerce extérieur sur les biens, les services et l'ensemble des biens et services. La deuxième fait le bilan de l'évolution des parts de marché à l'exportation de la France entre 2023 et 2024 et depuis 2019. La troisième se penche sur l'évolution des déterminants de la compétitivité, prix et coûts. En quatrième partie, l'étude aborde la question de l'attractivité de la France comme territoire d'investissement, notamment pour le secteur industriel.

1. Un retour du déficit des échanges de biens et services vers son niveau pré-Covid

En 2024, la France a fortement réduit le déficit de ses échanges extérieurs en biens et services, après les niveaux importants de 2022 et 2023, marqués par la crise énergétique et les perturbations des chaînes d'approvisionnement. Le déficit sur les biens s'est fortement réduit, pour partie sous l'effet du repli des prix énergétiques, alors que l'excédent des services a augmenté. L'année 2024 est aussi marquée par un net ralentissement des importations dans un contexte de tassement de la demande interne.

a. Le solde des échanges extérieurs en biens atteint en 2024 un déficit de 81 Md€, soit environ 2,8 points de PIB, en nette amélioration par rapport à 2023

Le déficit de la balance commerciale mesuré par les données douanières (données dites FAB-FAB, c'est-à-dire hors coûts liés à l'acheminement, voir encadré méthodologique) se réduit de 19,1 Md€ en 2024. Il avait atteint 100 Md€ en 2023, soit 3,6 points de PIB, après 163 Md€ en 2022 (6,2 points de PIB en 2022). Par rapport à 2019, le déficit commercial en biens reste plus creusé en 2024 de 22,8 Md€, ou 0,4 point de PIB.

b. La réduction du déficit commercial en biens entre 2023 et 2024 résulte majoritairement des échanges de produits manufacturés hors énergie

Il est possible d'analyser plus en détail l'évolution du solde commercial par catégories et sous-catégories de biens, en utilisant les données douanières dites CAF-FAB, qui incluent les coûts d'acheminement (voir encadré méthodologique).

Le déficit pour l'ensemble des biens mesuré en données CAF-FAB est plus élevé que celui calculé avec les données FAB-FAB car les montants d'importations incorporent notamment les coûts liés à leur acheminement, ce qui n'est pas le cas des données d'exportations (voir encadré méthodologique). En incluant les échanges de matériel militaire, il s'établit à 95 Md€ en 2024 contre 119 Md€ en 2023, soit une réduction de 24 Md€ sur un an.

Le déficit sur les échanges extérieurs de produits énergétiques atteint 61 Md€ en 2024, en baisse de 10 Md€ par rapport à 2023 (il s'élevait alors à 71 Md€). Il demeure plus élevé de 16 Md€ qu'en 2019. Les échanges de produits énergétiques contribuent pour 60 % au déficit total sur les biens en 2024.

Les soldes des échanges de biens par grandes catégories (données CAF-FAB)

En Md€	Solde 2019	Solde 2023	Solde 2024	Variation 2024-2023	Variation 2024-2019
Produits agricoles	1,8	1,1	0,5	-0,7	-1,3
Produits énergétiques	-45	-71	-61	10	-16
Produits manufacturés (hors énergie, yc matériel militaire)	-31	-51	-40	11	-10
Autres	1	2	5	3	5
Ensemble	-73	-119	-95	24	-22

Sources : Douanes, données CAF-FAB

En 2024, les échanges d'hydrocarbures naturels expliquent plus des trois quarts du déficit énergétique, le quart restant résultant des échanges de produits pétroliers raffinés et de coke. Le solde des échanges d'électricité est excédentaire de 5 Md€, marquant un nouvelle hausse par rapport à l'excédent retrouvé, à 4 Md€, en 2023, qui faisait suite au déficit historique de 7,4 Md€ subi en 2022 ; l'excédent obtenu sur l'électricité en 2024 est désormais supérieur de 3 Md€ à son niveau de 2019. Malgré sa nette réduction en 2023 et 2024, le déficit sur les échanges d'énergie reste supérieur à celui de 2019 de 16 Md€ soit plus d'un demi-point de PIB.

Les soldes des échanges de produits énergétiques (CAF-FAB)

En Md€	Solde 2019	Solde 2023	Solde 2024	Variation 2024-2023	Variation 2024-2019
B05Z - Houille	-1	-2	-1	1	0
B06Z - Hydrocarbures naturels	-31	-55	-45	10	-14
D35A - Électricité	2	4	5	1	3
C2 - Produits pétroliers raffinés et coke	-15	-19	-17	1	-2
Total produits énergétiques	-45	-71	-58	13	-13

Sources : Douanes. Sources : Douanes, données CAF-FAB

Lecture : le solde des échanges de produits énergétiques (exportations - importations) de la France, en convention CAF-FAB, s'élevait à -45 Md€ en 2019 et à -58 Md€ en 2024 ; il a connu une variation de -13 Md€ entre 2019 et 2024.

Pour les biens manufacturés, y compris le matériel militaire, mais hors produits énergétiques, le solde des échanges extérieurs passe d'un déficit de 51 Md€ en 2023 à un déficit de 40 Md€ en 2024. Cette nette amélioration se retrouve dans la majorité des secteurs, à l'exception des secteurs « industries agro-alimentaires », « produits informatiques, électroniques et optiques », et « matériels de transports ». Les améliorations les plus fortes ont eu lieu dans

les secteurs « produits pharmaceutiques » (+4 Md€, soit un franc rebond après le quasi-effacement de l'excédent historique du secteur en 2023)¹.

Les soldes des échanges de biens manufacturés y compris matériel militaire et hors produits énergétiques

En Md€	Solde 2019	Solde 2023	Solde 2024	Variation 2024-2023	Variation 2024-2019
Matériel militaire	5	4	5	1	0
Produits des industries agroalimentaires (IAA)	6	5	4	-1	-1
Textiles, habillement, cuir et chaussures	-12	-6	-5	1	7
Bois, papier et carton	-5	-7	-6	1	-1
Produits chimiques, parfums et cosmétiques	15	20	21	1	6
Produits pharmaceutiques	6	0	4	4	-2
Produits en caoutchouc et en plastique, produits minéraux divers	-7	-10	-9	1	-2
Produits métallurgiques et produits métalliques	-9	-14	-12	2	-3
Produits informatiques, électroniques et optiques	-16	-20	-21	-1	-5
Équipements électriques et ménagers	-8	-10	-9	1	-1
Machines industrielles et agricoles, machines diverses	-8	-10	-8	2	1
Matériels de transports	15	6	5	-1	-10
Produits manufacturés divers	-11	-11	-10	1	2
Ensemble produits manufacturés hors énergie	-31	-51	-40	11	-10

Sources : Douanes, données CAF-FAB

Par rapport à 2019, le déficit sur les échanges de produits manufacturés hors énergie reste plus creusé de 10 Md€. La plus forte contribution à cette dégradation provient des « matériels de transports » (-10 Md€ de déficit additionnel par rapport à 2019), viennent ensuite les « produits informatiques, électroniques et optiques », (-5 Md€). En sens opposé, viennent les « produits chimiques, parfums et cosmétiques » (+6 Md€), dont l'excédent atteint 21 Md€ en 2024, et les « textiles, habillement, cuir et chaussures » (+7 Md€), dont le solde reste néanmoins déficitaire en 2024.

Au sein des « matériels de transports », la dégradation du solde commercial entre 2019 et 2024 (-10 Md€) concerne principalement l'automobile (-7 Md€), dont le déficit global s'est creusé de -16 Md€ en 2019 à -23 Md€ en 2024. Par ailleurs, à 29 Md€ en 2024, l'excédent sur la construction aéronautique et

¹ [Disparition de l'excédent commercial en produits pharmaceutiques : la part du conjoncturel et du structurel](#), Rexecode, Repères n° 9, 26 juin 2024

spatiale, se situe en deçà de son niveau de 2019, qu'il avait pourtant rejoint en 2023.

Les soldes des échanges de matériels de transports (CAF-FAB)

En Md€	Solde 2019	Solde 2023	Solde 2024	Variation 2024-2023	Variation 2024-2019
C29A - Produits de la construction automobile	-12	-18	-18	0	-6
C29B - Équipements pour automobiles	-4	-5	-5	1	-1
C30A - Navires et bateaux	2	1	1	0	-1
C30B - Matériel ferroviaire roulant	0	0	0	0	0
C30C - Produit de la construction aéronautique et spatiale	31	31	29	-2	-2
C30E - Cycles et motocycles	-2	-3	-2	0	0
Total matériels de transports	15	6	5	-1	-10

Sources : Douanes.

Lecture : le solde des échanges de matériels de transports (exportations – importations) de la France, en convention CAF-FAB, s'élevait à +15 Md€ en 2019 et à 5 Md€ en 2024 ; il a connu une variation de -10 Md€ entre 2019 et 2024.

Calculé comme le ratio entre les exportations et les importations, le taux de couverture permet de neutraliser les effets liés aux hausses de prix concomitantes à l'exportation et à l'importation et de comparer les situations de produits représentant des montants d'échanges très différents. Entre 2023 et 2024, l'analyse des taux de couverture confirme une amélioration globale de l'équilibre entre exportations et importations de biens manufacturés, conformément à l'analyse ci-dessus conduite sur les soldes. Le taux de couverture pour l'ensemble des produits manufacturés hors énergie est ainsi revenu quasiment à son niveau de 2019 (93 % en 2024 contre 94 % en 2019). Les évolutions sont très hétérogènes entre secteurs, avec une nette dégradation depuis 2019 du taux de couverture pour les « matériels de transports », les « produits pharmaceutiques » et le « matériel militaire », et une nette amélioration pour les « textiles, habillement, cuir et chaussures ». Le « matériel militaire » affiche le taux de couverture le plus élevé, devant les « produits chimiques, parfums et cosmétiques », les « produits des industries agro-alimentaires », les « produits pharmaceutiques » et les « matériels de transports ».

Les taux de couverture des échanges de biens manufacturés par catégories (CAF-FAB)

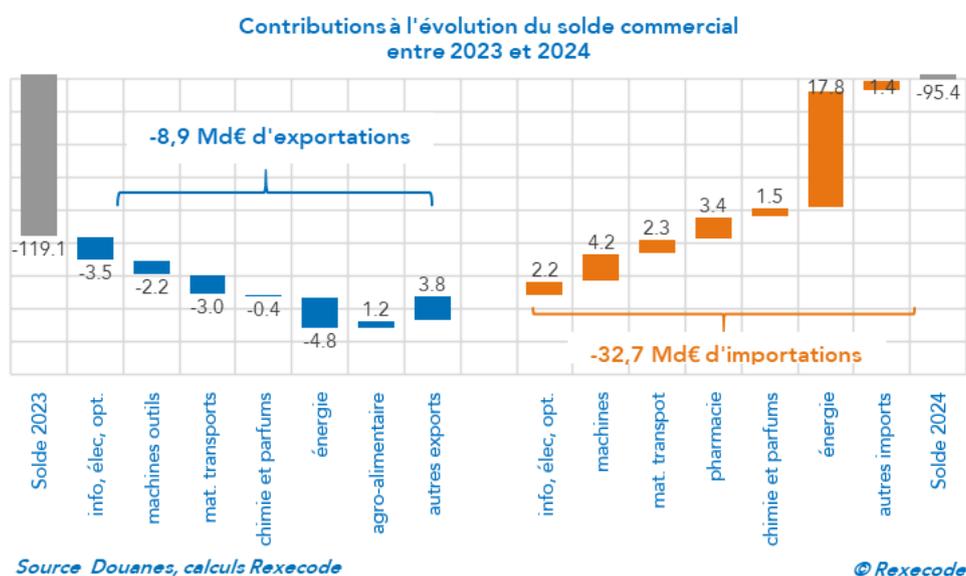
En Md€	Taux 2019	Taux 2023	Taux 2024	Variation 2024-2023	Variation 2024-2019
Matériel militaire	290	226	248	21	-43
Produits des industries agroalimentaires (IAA)	114	109	107	-2	-6
Textiles, habillement, cuir et chaussures	70	88	89	1	19
Bois, papier et carton	63	59	62	3	-1
Produits chimiques, parfums et cosmétiques	133	135	137	3	4
Produits pharmaceutiques	123	101	113	12	-10
Produits en caoutchouc et en plastique, produits minéraux divers	73	70	72	2	-1
Produits métallurgiques et produits métalliques	78	73	76	3	-1
Produits informatiques, électroniques et optiques	66	64	60	-4	-6
Équipements électriques et ménagers	73	73	76	3	3
Machines industrielles et agricoles, machines diverses	83	83	86	2	3
Matériels de transports	114	105	104	-1	-10
Produits manufacturés divers	64	67	71	3	7
Ensemble produits manufacturés hors énergie	94	91	93	2	-1

Sources : Douanes.

«Lecture : le taux de couverture des échanges de produits manufacturés hors énergie (exportations /importations) de la France s'élevait à 94 % en 2019 et à 83 % en 2024 ; il a connu une dégradation de 1 point entre 2019 et 2024.»

Au total, le déséquilibre du ratio de couverture global (89 %), qui se retrouve dans une majorité de secteurs industriels, est le reflet d'un déséquilibre généralisé de notre commerce extérieur en biens, au-delà de la contribution importante des échanges énergétiques à celui-ci.

L'amélioration du solde commercial sur les biens entre 2023 et 2024 résulte pour partie d'une réduction des échanges, avec une diminution concomitante des montants d'exportations et d'importations sur plusieurs grandes catégories de biens : énergie mais aussi « matériels de transports », « machines industrielles et agricoles », « produits informatiques, électroniques et optiques », etc. (voir graphique ci-dessous). Pour certaines catégories de produits, on observe plutôt une hausse des exportations accompagnée d'une baisse des importations : c'est notamment le cas des produits pharmaceutiques, des équipements électriques et ménagers, du textile-habillement cuir et chaussures, du bois-papier-carton et des produits en caoutchouc et plastique.



c. L'excédent des échanges de services a enflé et tutoie les 50 milliards d'euros

En 2024, l'excédent de la balance des services atteint 48,9 Md€ selon les données de la Banque de France, soit plus du double de son niveau de 2019 (22,8 Md€), et plus d'un tiers au-dessus du niveau de 2024 (35,5 Md€). Sa progression par rapport à 2023 trouve son origine dans les services financiers (+5,1 Md€), les services aux entreprises (+5 Md€), et dans une moindre mesure, les services de transports (+2 Md€) et les voyages (+1,7 Md€).

Par rapport à 2019, la structure du solde des échanges de services a évolué : les soldes des « services financiers », de services de « transports », de « voyages » et d'« entretien réparation » se sont améliorés, à l'opposé des « commissions de propriété intellectuelle », des « télécommunications, informatique et information » et des services en « construction ». Les premiers postes excédentaires de services sont désormais les « services financiers » (16,3 Md€) devant les « voyages » (15,8 Md€), les principaux postes déficitaires étant les « télécommunications, informatique et information » (-5,1 Md€) et la construction (-1,7 Md€).

Les soldes des échanges de services par catégories

En Md€	Solde 2019	Solde 2023	Solde 2024	Variation 2024-2023	Variation 2024-2019
Fabrication sur des intrants physiques détenus par des tiers	0,6	0,9	0,9	0	0,3
Réparation et entretien	1,2	5	5,6	0,7	4,4
Transport	-5,2	1,5	3,5	2	8,7
Voyages	8,5	14,1	15,8	1,7	7,4
Construction	0,5	-1,6	-1,7	-0,1	-2,2
Assurance et retraite	1,2	1,9	0,5	-1,5	-0,8
Services financiers	6	11,3	16,3	5,1	10,3
Commissions pour usage de propriété intellectuelle	1,9	1	1,4	0,5	-0,4
Télécommunication, informatique et information	-2	-5,7	-5,1	0,5	-3,1
Autres services aux entreprises	7,5	5,4	10,4	5	3
Services personnels	1,6	0,1	-0,3	-0,4	-1,9
Services publics	1,1	1,7	1,6	-0,1	0,5
Ensemble services	22,8	35,5	48,9	13,4	26,1

Source : Banque de France

Lecture : le solde des échanges de services (exportations – importations) de la France s'élevait à 22,68 Md€ en 2019 et à 38,9 Md€ en 2024 ; il a connu une variation de +26,1 Md€ entre 2019 et 2024.

d. Le déficit des échanges en biens et services se réduirait à 0,4 point de PIB en 2024 selon les données provisoires de la balance des paiements courants

La Banque de France évalue le solde global des échanges de biens et services, dans le cadre des statistiques de la balance des paiements. Elle évalue un solde de biens en s'appuyant sur les paiements, et non sur les mouvements physiques de marchandises, ce qui peut se traduire par des écarts avec les données douanières. Le déficit de la balance commerciale en biens mesuré avec les données de la Banque de France passerait de 36,5 Md€ en 2019 à près de 59,4 Md€ en 2024, soit une dégradation de 22,8 Md€ par rapport à 2019, identique à celle mesurée par les données douanières FAB-FAB.

Pour l'ensemble des biens et des services, le déficit extérieur français, d'après les statistiques mensuelles de la balance des paiements de la Banque de France, se réduit de 30,1 Md€ en 2024 par rapport à 2023. Il s'établit à 10,5 Md€ en 2024 soit 0,4 point de PIB. Le déficit des échanges de biens et services ressort inférieur de 3,3 Md€ à son niveau de 2019, quand il atteignait 13,7 Md€ soit 0,6 % du PIB.

Les soldes des échanges extérieurs en biens et services

En Md€	Solde 2019	Solde 2023	Solde 2024	Variation 2024-2023	Variation 2024-2019
Données douanières FAB-FAB					
Solde des échanges de biens	-58,1	-100	-81	19,1	-22,8
Données de balance des paiements (Banque de France)					
Solde des échanges de biens	-36,5	-76,1	-59,4	16,8	-22,8
Solde des échanges de services	22,8	35,5	48,9	13,4	26,1
Solde échanges de biens et services	-13,7	-40,6	-10,5	30,1	3,3
<i>En points de PIB</i>					
Données douanières FAB-FAB (en %)					
Solde des échanges de biens	-2,4	-3,5	-2,8	0,8	-0,4
Données de balance des paiements (Banque de France) (en %)					
Solde des échanges de biens	-1,5	-2,7	-2,0	0,7	-0,5
Solde des échanges de services	0,9	1,3	1,7	0,4	0,7
Solde échanges de biens et services (en %)	-0,6	-1,4	-0,4	1,1	0,2

Source : Douanes, Banque de France

Lecture : le solde des échanges de biens et services (exportations – importations) de la France, en données de balance des paiements, s'élevait à -13,7 Md€ en 2019 (soit -0,6 % du PIB) et à -10,5 Md€ en 2024 (soit -0,4 % du PIB) ; il a connu une amélioration de +3,3 Md€ entre 2019 et 2024 (et de +0,2 point de PIB).

La France connaît un déficit de ses échanges de biens et services avec l'étranger depuis 2006. Celui-ci s'établit en moyenne de 2010 à 2019 à 1 % du PIB.

e. Par rapport à 2019, le creusement du déficit résulterait de la hausse des volumes d'importations quand les volumes d'exportations ont stagné

Les comptes nationaux présentent la mesure la plus complète du solde des échanges extérieurs de biens et services. Celle-ci est cohérente avec l'équilibre des emplois et des ressources de l'économie, comparable entre pays et disponible sur longue période. En comptabilité nationale, le déficit des échanges de biens et services atteindrait 0,8 point de PIB en 2024, contre 2,0 points de PIB en 2023 et 0,7 point de PIB en 2019.

**Variation des échanges de biens et services de la France en volume
et en valeur et évolution du solde en comptabilité nationale**

	Niveau 2024	Evolution 2024/2023		Evolution 2024/2019	
		volume	valeur	volume	valeur
Exportations (en %)	33,3 % PIB	1,6	0,2	4,3	21,1
Importations (en %)	34,1 % PIB	-1,1	-3,2	2,6	21,5
Solde	-0,8 % PIB	1,2 point		-0,1 point	
Termes de l'échange (en %)		0,8		-1,8	

Source : Insee - comptes nationaux

Lecture : en comptabilité nationale, les exportations françaises de biens et services ont augmenté en volume de 1,6 % entre 2023 et 2024 et en valeur de 0,2 %.

Les comptes nationaux permettent de distinguer, dans la dégradation du déficit entre 2019 et 2024, la contribution des variations des volumes d'exportations et d'importations de biens et services, de celle des effets des variations des prix. Entre 2019 et 2024, le volume d'exportations de biens et services de la France a augmenté en ligne avec le PIB, alors que le volume d'importations a crû moins fortement : la dégradation des termes de l'échange conduit néanmoins à une légère diminution du solde des biens et services.

La dynamique mesurée entre 2023 et 2024 est très différente : les exportations en volume augmentent plus vite que le PIB alors que les importations reculent. En parallèle, les termes de l'échange s'améliorent avec le reflux marqué des prix à l'importation, notamment ceux des produits énergétiques. Au total, le solde biens et services s'améliore de près de 1,1 point de PIB entre 2023 et 2024.

f. En 2024, la France est le seul grand pays de la zone euro en situation de déficit des échanges de biens et de services

La France se distinguait de ses voisins déjà en 2019 par un solde déficitaire sur les échanges de biens et services (-0,7 point de PIB), alors que la zone euro dans son ensemble enregistrait un excédent de l'ordre de 3,5 % du PIB. Les données disponibles pour les trois premiers trimestres de l'année 2023 suggèrent que la France serait le seul grand pays de la zone euro en situation de déficit de ses échanges de biens et services. Celui-ci serait autour de -0,8 % du PIB en France, alors que la zone euro dans son ensemble enregistre un excédent de 4,5 % du PIB en moyenne sur l'ensemble de l'année. Entre les deux années 2019 et 2024, le solde des échanges de biens de la France se dégraderait davantage que pour la moyenne de la zone euro (-0,3 point contre -0,1 point pour l'ensemble de la zone euro) alors que le solde des échanges de services a connu une amélioration moindre que la moyenne de la zone euro (autour de +0,2 point, contre 1,1 point pour la moyenne de la zone euro).

Variation du solde des échanges de biens et services entre 2019 et 2024
(en % du PIB et en points de PIB)

	France	Allemagne	Espagne	Italie	Pays-Bas	Zone euro
Solde biens et services 2019 (en %)	-0,7	5,7	3,0	3,2	9,9	3,5
Solde biens et services 2023 (en %)	-0,8	4,3	4,3	2,4	11,8	4,5
Variation 2023-2019 (en points)	-0,1	-1,4	1,3	-0,8	2,0	1,0
- dont biens (en points)	-0,3	-0,1	0,0	-0,6	0,6	-0,1
- dont services (en points)	0,2	-1,3	1,3	-0,2	1,5	1,1

Source : Eurostat – comptes nationaux

Note : pour 2024, le solde est calculé sur les quatre trimestres de l'année pour la France, l'Allemagne et l'Espagne, et sur les trois premiers trimestres pour les autres pays.

Lecture : le solde des biens et services en comptabilité nationale était de -0,7 % pour la France en 2019 et de -0,8 % en 2023 ; la variation entre ces deux dates, soit -0,1 point, se décompose en -0,3 point pour les biens et +0,2 point pour les services.

*

* *

Les échanges extérieurs en 2024 marquent une nouvelle étape dans la normalisation post-covid, avec la résorption des effets de certains facteurs exceptionnels qui avaient encore joué en 2023, aux premiers rangs desquels la crise énergétique. Les effets du ralentissement de la demande interne, consommation et investissement privé, se font aussi sentir sur les importations, en baisse.

Le point d'atterrissage du commerce extérieur en 2024 diffère de la situation qui prévalait avant la crise sanitaire, en 2019. Le déficit sur les biens est plus important de près de 22 Md€ (données douanières CAF-FAB), pour l'essentiel du fait de l'aggravation de la facture énergétique, mais aussi du moindre excédent des « matériels de transports ». Le solde des échanges de services est lui supérieur de plus de 26 Md€ (données Banque de France). Au total, le solde des échanges en biens et services est revenu près de sa marque de 2019, avec un creusement du déficit sur les biens, compensé par un gonflement de l'excédent des services.

Les différentes sources statistiques sur les échanges extérieurs de biens et services

Les échanges de biens sont mesurés principalement à partir des données des Douanes sur les échanges de marchandises et des enquêtes de la Banque de France sur le négoce international.

Les données des Douanes sont publiées généralement CAF-FAB, c'est-à-dire que les importations incluent le coût des assurances et du fret (CAF), tandis que les exportations sont mesurées à leur valeur au passage de la frontière (FAB, pour « franco à bord »).

Selon les normes internationales de la balance des paiements, dont les statistiques sont publiées en France par la Banque de France, les échanges de biens doivent être enregistrés en FAB-FAB. Pour ce faire, les coûts d'assurance et les frais d'acheminement jusqu'à la frontière française sont soustraits de la valeur des importations et reclassés dans les services correspondants (services d'assurance et de pension, services de transport). De plus, des corrections et ajustements sont apportés afin que les échanges de biens retracent les seuls flux correspondant à des transactions portant sur des biens produits et conduisant à un changement de propriété économique. Enfin, le soutage et l'avitaillement sont ajoutés pour former la ligne « marchandises générales ».

Le solde des échanges de biens est également appelé solde commercial.

La Banque de France publie en outre les données des échanges de services, qui constituent la deuxième grande composante de la balance des paiements courants. Ils incluent notamment les transports et les voyages.

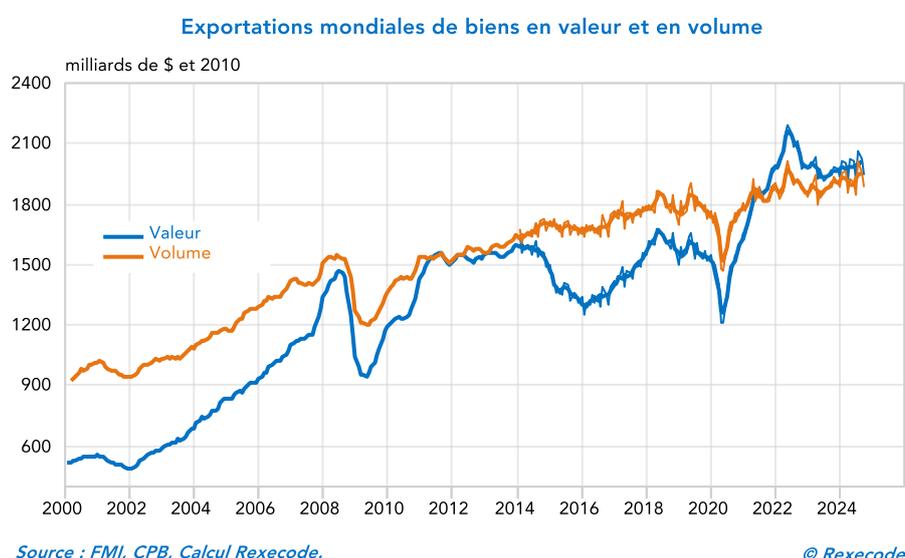
Enfin, les échanges de biens et de services sont également une composante de l'équilibre des emplois et des ressources de biens et services dans les comptes nationaux.

2. Les parts de marché de la France à l'exportation sont inférieures à leur niveau de 2019

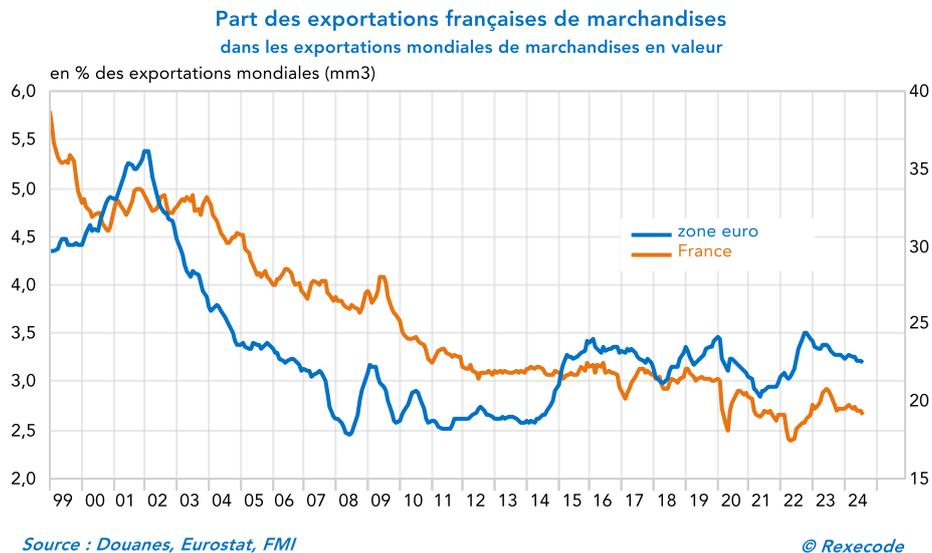
La compétitivité d'un pays désigne sa capacité à maintenir durablement sa position dans la concurrence internationale tant sur les marchés extérieurs que sur le marché intérieur, sans éroder le pouvoir d'achat du revenu de ses agents (ménages et entreprises). S'agissant des marchés extérieurs, l'indicateur classique de compétitivité est la part de marché à l'exportation comme indicateur de la position dans la concurrence internationale.

a. La part de la France dans les exportations mondiales reste en retrait par rapport à 2019

Entre 2023 et 2024, le commerce mondial en biens, mesuré par le Centraal Planbureau néerlandais, a renoué avec la croissance après le fort reflux de 2023 qui reflétait la baisse des prix des produits échangés, notamment énergétiques et de matières premières, ainsi qu'une baisse de la production industrielle dans plusieurs économies avancées en Europe et en Asie. Sa croissance en 2024, proche de 1,6 %, serait néanmoins inférieure de moitié à celle de l'activité mondiale, témoignant d'une certaine rétractation des échanges mondiaux.



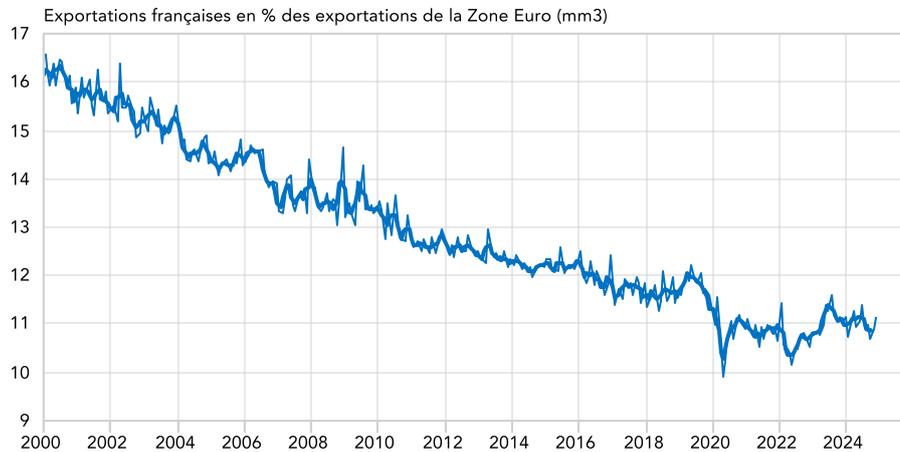
La part de la France dans les exportations mondiales de biens en valeur se situe autour de 2,7 %, soit près du point bas de 2,5 % en 2022. Elle s'inscrit ainsi en retrait de son niveau de 2019 (3 %), contrairement à la moyenne des pays de la zone euro qui a effacé le terrain perdu au moment de la crise sanitaire.



L'évolution de la part de la France dans les exportations mondiales est affectée par celle des échanges commerciaux des économies émergentes (Asie notamment) et des pays producteurs de matières premières, qui procèdent de facteurs tels que la dynamique du commerce interrégional en Asie, sans lien direct avec la compétitivité de l'économie française. Pour appréhender celle-ci, il est donc pertinent de concentrer l'analyse sur la part de marché des exportations réalisées depuis la France dans les exportations effectuées depuis l'ensemble des pays de la zone euro (voir infra).

Sur les échanges de biens, en données douanières, la part de la France dans les exportations de la zone euro s'élève désormais à 11 % en moyenne sur l'année 2024, soit 0,8 point en dessous du niveau moyen de 2019.

**Part des exportations françaises de marchandises
dans les exportations de marchandises de la Zone Euro en valeur**

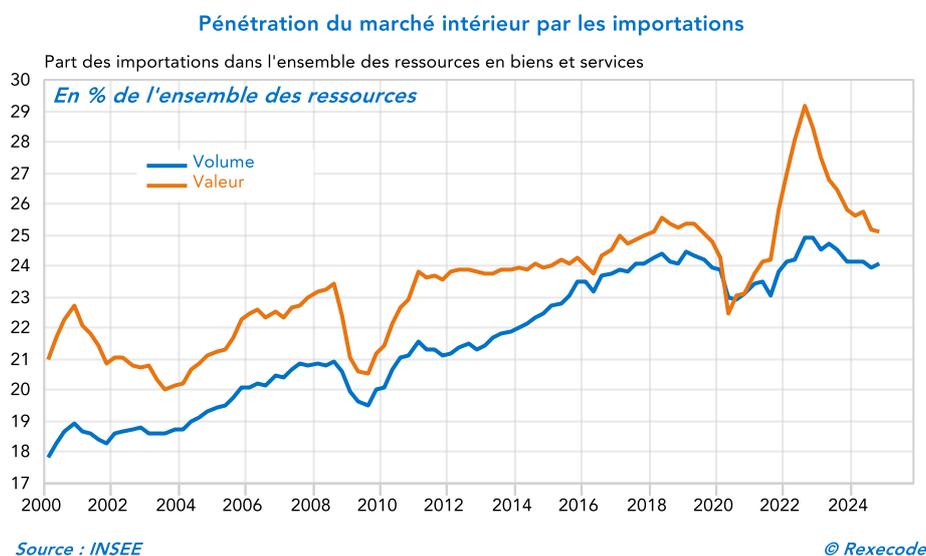


Source : Douanes, Eurostat

© Rexecode

b. Le recours aux importations pour servir la demande intérieure retrouve son niveau de 2019, marquant une rupture avec la tendance haussière pré-Covid

En miroir de la compétitivité à l'exportation, la compétitivité sur le marché intérieur traduit la capacité des producteurs locaux de biens et services à préserver leurs parts de marché sur le territoire national par rapport à la concurrence des producteurs étrangers. Une manière d'apprécier la compétitivité sur le marché intérieur consiste à mesurer le taux de pénétration du marché intérieur. Celui-ci est le rapport des importations de biens et services à la somme du PIB et des importations de biens et services. C'est la part des importations dans le total des ressources en biens et services du pays.



Le taux de pénétration en valeur du marché intérieur français ainsi défini suivait une tendance haussière depuis le début des années 2000, tendance rendue irrégulière par les fluctuations conjoncturelles ainsi que par les variations des prix des matières premières, notamment énergétiques. Après avoir chuté en 2020 dans le contexte de la crise sanitaire, ce taux avait fortement augmenté en 2021 et encore davantage en 2022 jusqu'à atteindre un niveau record, sous l'effet notamment de la hausse des prix énergétiques. Il s'est replié en 2023, puis encore en 2024, pour retrouver son niveau de 2019.

Le même indicateur calculé en volume, c'est-à-dire corrigé des effets de l'évolution des prix, s'inscrit en légère baisse par rapport à 2019.

Le recours aux importations pour satisfaire la demande intérieure a donc interrompu sa tendance croissante dans un contexte de baisse de l'investissement privé, à fort contenu en importations, et de faible croissance de la consommation en biens.

c. La part de la France dans les exportations de biens et services de la zone euro s'est stabilisée près d'un point en dessous de son niveau de 2019

L'examen de la part de la France dans les exportations de la zone euro se justifie pour au moins deux raisons. D'une part, cet indicateur se limite à comparer la France à des pays de développement largement comparable, et sa lecture n'est pas perturbée par les effets du rattrapage des économies émergentes et de la croissance des échanges entre ces économies, notamment les échanges intrarégionaux en Asie. D'autre part, il porte sur des économies partageant la même monnaie et dont les différences d'évolutions

de parts de marché à l'export ne s'expliquent pas par des évolutions différenciées du taux de change.

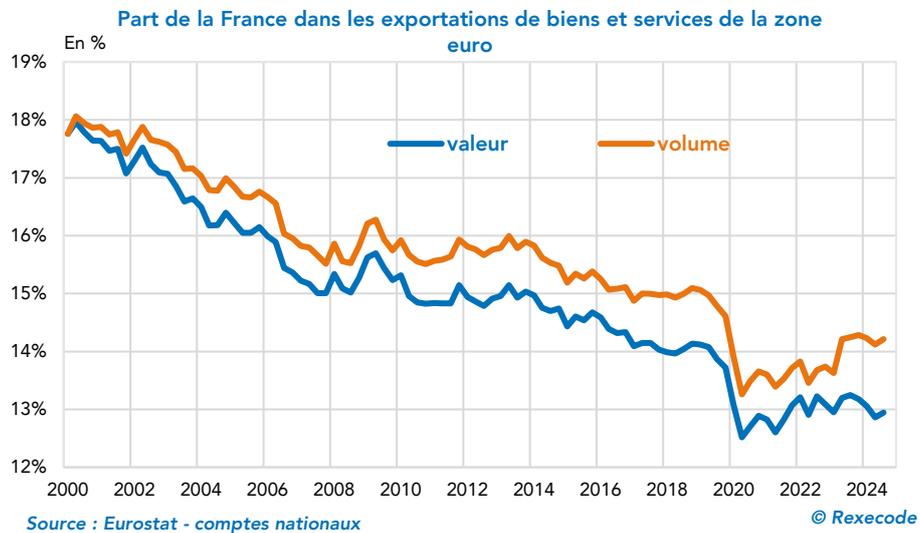
Un léger recul de la part de la France dans les exportations de la zone euro pour les biens et services en 2024

La part des exportations françaises de biens et services en valeur dans les exportations totales de la zone euro s'est élevée à 13,0 % en 2024², un niveau légèrement inférieur à celui de 2023 (-0,3 point) et en net recul par rapport à celui observé en 2019 (-1,0 point).

La part de la France dans les exportations de biens et services en valeur de la zone euro, qui s'était stabilisée entre 2017 et 2019, poursuit sa tendance baissière en place depuis le début des années 2000. La diminution de ce ratio depuis le début des années 2000, quand il avoisinait 18 %, constitue un fait majeur pour l'économie française. Si la part des exportations françaises s'était stabilisée à son niveau de 2000, les exportations de biens et services seraient supérieures de 360 Md€ en 2024, soit un équivalent de 12 points de PIB.

Il est utile de compléter l'analyse par les évolutions « en volume ». On rappelle ici que les volumes ne se mesurent pas en montants mais en indices. Si on part d'une année de base, l'année 2000 dans cette étude, on peut appliquer les indices de variation des volumes aux exportations françaises et à celles des pays concurrents, tels qu'ils résultent des comptes nationaux. On construit ainsi un indicateur des parts de marché à l'exportation en volume. Celui-ci accuse une baisse de moindre ampleur que la part de marché à l'exportation en valeur par rapport à la situation de 2019 (-0,7 point). La baisse de la part des exportations françaises de biens et services depuis 2000 procède ainsi de la combinaison d'une moindre progression de ses volumes, d'une part, et d'un recul du prix des exportations relativement à celui des exportations effectuées depuis la zone euro, d'autre part.

² Les séries chronologiques ont été révisées par les producteurs de statistiques, conduisant à des niveaux supérieurs à ceux précédemment estimés sur tout l'historique. Les évolutions sont néanmoins peu affectées par ces changements.



L'Allemagne et la France ont perdu du terrain dans les exportations de la zone euro depuis 2019

Sur les trois premiers trimestres de l'année 2024, pour lesquels les données de comptabilité nationale sont disponibles, l'Allemagne représente 24,3 % des exportations de biens et services de la zone euro, la France se situe en deuxième place (13,0 %), suivie de près par les Pays-Bas (12,7 %). Par rapport à 2019, la France et l'Allemagne ont perdu 1 et 1,8 point de parts dans les exportations de la zone euro, respectivement, au bénéfice de pays du reste de la zone euro (dont notamment l'Irlande qui a gagné 2,3 points).

Parts des principaux pays de la zone euro dans les exportations de biens et services de l'ensemble des pays de la zone euro

	Part des exportations de la zone euro en 2024 (en %)	Variation 2024-2023 (en points)	Variation 2024-2019 (en points)
Allemagne	24,3	-0,3	-1,8
Espagne	7,9	0,2	0,4
France	13,0	-0,2	-1,0
Italie	9,6	-0,2	-0,1
Pays-Bas	12,7	-0,1	0,4
Autriche	3,7	-0,1	-0,2
Irlande	10,3	1,0	2,3

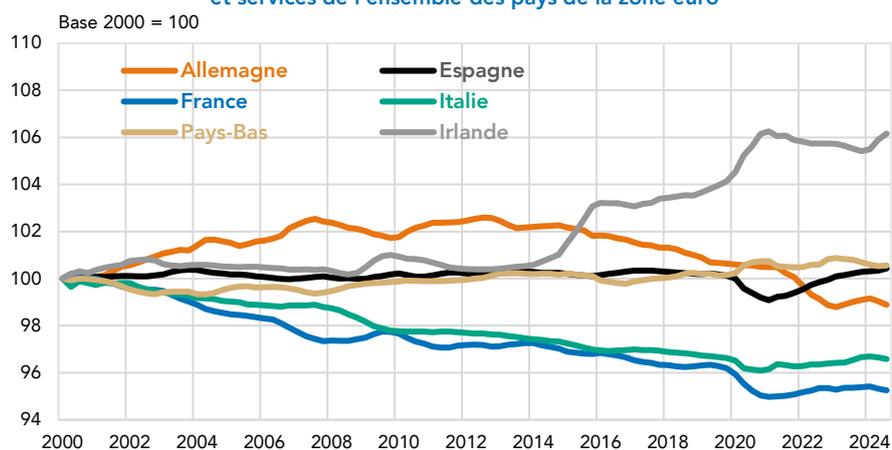
Source : Eurostat – comptes nationaux

Note : pour 2024, la part de marché est calculée sur les 3 premiers trimestres.

Lecture : en 2024, la part de l'Allemagne dans les exportations de biens et services de l'ensemble des pays de la zone euro s'élève à 24,3 % ; cette part a diminué de 0,3 point entre 2023 et 2024, et de 1,8 point entre 2019 et 2024.

Sur plus longue période, la trajectoire des parts de la France dans les exportations de la zone euro est la plus défavorable des grandes économies de la zone euro. Seule l'Italie a connu une évolution comparable sur les vingt dernières années. L'Allemagne connaît depuis 2015 une baisse marquée de sa part dans les exportations européennes, désormais retombée en dessous du niveau qu'elle avait au début des années 2000.

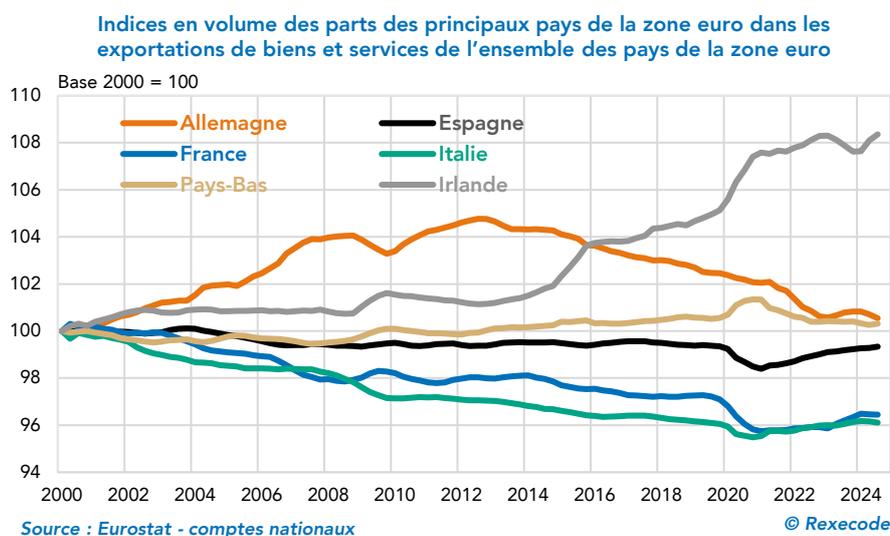
Parts des principaux pays de la zone euro dans les exportations de biens et services de l'ensemble des pays de la zone euro



Source : Eurostat - comptes nationaux

© Rexecode

Comme pour la France, il est possible de compléter l'analyse par des indices « en volume » de parts de marché à l'exportation, en appliquant à partir de l'année 2000 les variations relatives en volume des exportations de chaque pays, rapportées à celles des exportations totales de la zone euro. Les positions relatives mesurées en volume à partir des évolutions constatées depuis 2000 diffèrent quelque peu de celles mesurées en valeur : les positions de l'Allemagne et de la France sont un peu plus favorables, celles de l'Italie et de l'Espagne un peu plus dégradées.

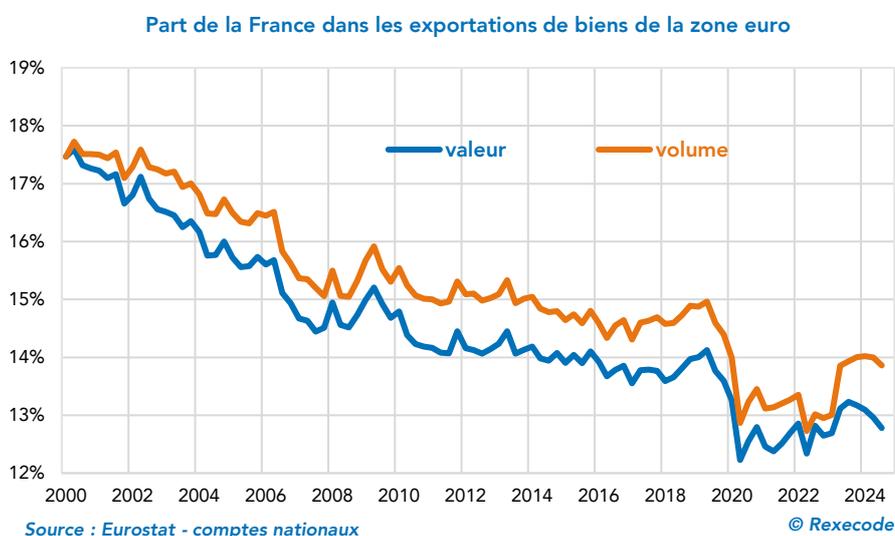


d. La part de la France dans les exportations de biens de la zone euro diminue en 2024 par rapport à 2023

La crise sanitaire s'est accompagnée d'une baisse brutale de la part de la France à l'exportation en biens, qui n'a été que partiellement rattrapée depuis

En 2024, la part des exportations effectuées depuis la France dans les exportations des seuls biens de la zone euro diminue (12,9 %, soit -0,2 point par rapport à 2023). Elle reste en net recul par rapport à 2019 : -1,0 point entre 2019 et 2024. D'après les données de comptabilité nationale, les exportations françaises de biens en volume ont également diminué relativement à l'ensemble de la zone euro entre 2019 et 2024 (-0,8 %).

Alors qu'elle amorçait un redressement en 2018, au moment du déploiement des politiques de l'offre, la part de la France dans les exportations de biens des pays de la zone euro a connu au moment de la crise sanitaire une forte baisse, et se situe à un niveau nettement plus bas qu'en 2019.



Le montant total des exportations de biens de la zone euro (y compris échanges intra-zone euro) étant de 5 000 milliards d'euros, ce recul de 1,0 point entre 2019 et 2024 de la part de la France dans les exportations de biens de la zone euro représente une perte d'environ 50 Md€. Autrement dit, si la part de la France dans les exportations des pays de la zone euro était restée à son niveau antérieur à la pandémie de Covid, les exportations françaises de biens seraient en 2024 plus élevées de 50 Md€.

En proportion, la part de la France dans les exportations de biens de la zone euro a diminué davantage que celle de l'Allemagne depuis 2019

Sur les trois premiers trimestres de l'année 2024, pour lesquels les données de comptabilité nationale sont disponibles, l'Allemagne représente 28,0 % des exportations de biens de la zone euro, la France se situe en troisième place (12,9 %), désormais derrière les Pays-Bas (13,2 %). Une réallocation des parts nationales dans les exportations européennes s'est opérée entre 2019 et 2023 au détriment de l'Allemagne et la France, et au bénéfice des autres pays. Par rapport à 2019, la France et l'Allemagne ont perdu 1,4 et 1,0 point de parts respectivement, au bénéfice notamment des Pays-Bas, de l'Espagne et des pays du reste de la zone euro (dont notamment l'Irlande qui a gagné 0,8 point).

Parts des principaux pays de la zone euro dans les exportations de biens de l'ensemble des pays de la zone euro

	Part des exportations de la zone euro en 2024 (en %)	Variation 2024-2023 (en points)	Variation 2024-2019 (en points)
Allemagne	28,0	0,2	-1,4
Espagne	7,8	0,1	0,4
France	12,9	-0,2	-1,0
Italie	11,5	0,0	0,2
Pays-Bas	13,2	-0,2	0,8
Autriche	3,8	-0,1	0,0
Irlande	6,4	0,4	0,8

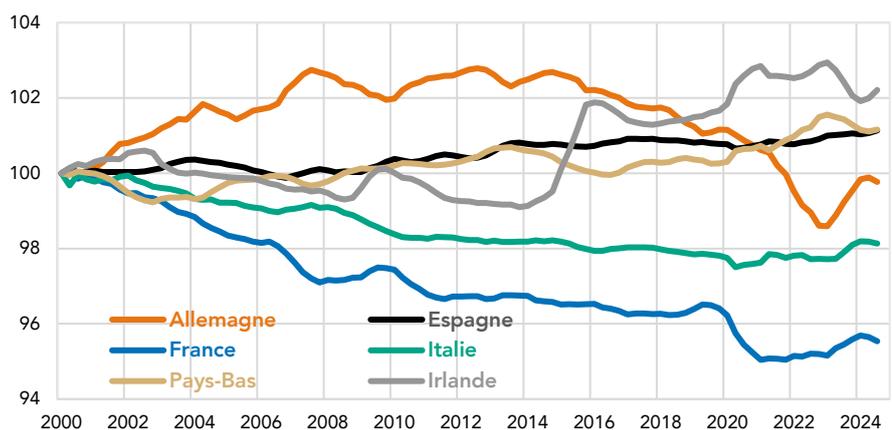
Source : Eurostat – comptes nationaux

Note : pour 2024, la part de marché est calculée sur les 3 premiers trimestres.

Lecture : en 2024, la part de l'Allemagne dans les exportations de biens de l'ensemble des pays de la zone euro s'élève à 28,0 % ; cette part a augmenté de 0,2 point entre 2023 et 2024, et diminué de 1,4 point entre 2019 et 2024.

L'évolution des parts nationales dans les exportations européennes de biens sur plus longue période fait ressortir le recul marqué de la France (-4,5 points sur deux décennies) et, dans une moindre mesure, de l'Italie (-2 points). En valeur, les gains de parts de marché opérés par l'Allemagne entre 2000 et 2015 ont été totalement effacés depuis lors.

Parts des principaux pays de la zone euro dans les exportations de biens de l'ensemble des pays de la zone euro



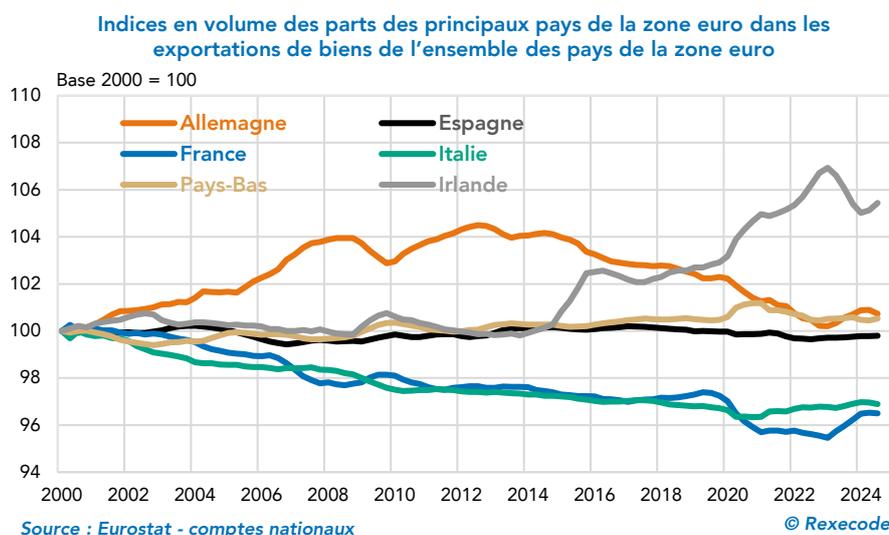
Source : Eurostat - comptes nationaux

© Rexecode

La perte de parts de marché à l'exportation de biens de la France, concentrée sur l'année 2020, est singulière : l'Allemagne a connu une perte plus tardive, au moment de la crise énergétique en 2022 et en grande partie résorbée

depuis, alors que les autres grands pays de la zone euro ont plutôt réalisé des gains de parts de marché.

Les indices en volume de parts à l'exportation en biens indiquent des évolutions sur longue période un peu plus favorables pour l'Allemagne et un peu moins favorables pour l'Italie. En écart à l'année de base (2000), ce sont cependant les exportations françaises qui ont connu la baisse la plus marquée de leur part dans les exportations en biens en volume de la zone euro.

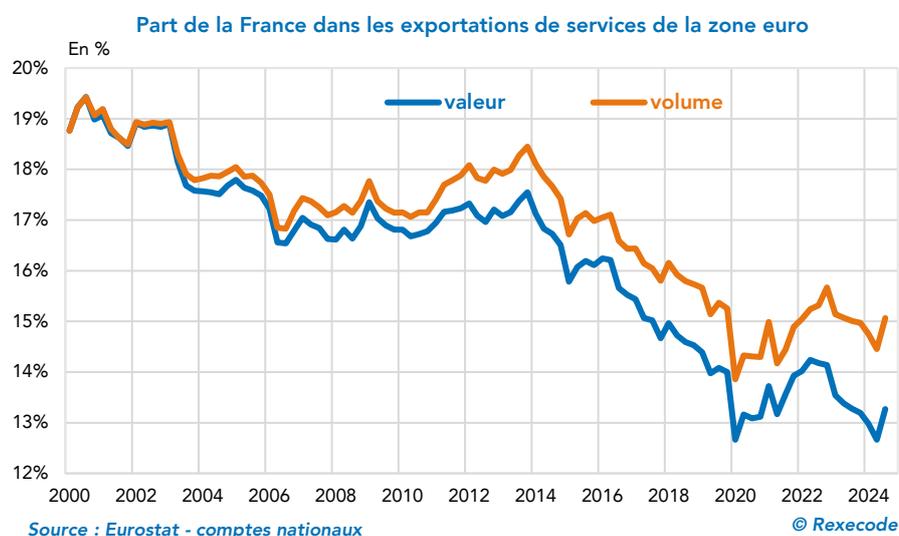


e. La part de la France dans les exportations de services de la zone euro se replie légèrement en 2024

En 2024, la part des exportations françaises de services dans celles de la zone euro a reculé (-0, » point, à 13 %). Elle se situe désormais 1,1 point en dessous de son niveau de 2019.

Cette baisse entre 2019 et 2024 sur trois ans marque une continuité de la trajectoire d'avant 2019. Contrairement aux échanges de biens, la part des exportations françaises de services dans celles de la zone euro n'amorçait pas de stabilisation avant la crise sanitaire : elle a diminué presque continûment de 2013 à 2019, passant de 17,3 % à 14,1 % dans l'intervalle.

En volume, elle a diminué de 0,5 point entre 2019 et 2024, ce qui marque une quasi-stabilisation après la tendance baissière des années précédentes.



De fait, en valeur comme en volume, la tendance baissière de la part des exportations depuis la France dans les exportations de services de la zone euro semble s'être interrompue après 2020, mais cette stabilisation procède de la succession d'évolutions des différents postes d'échanges de services (transports en 2022, voyages en 2023).

La part de la France dans les exportations de services de la zone euro suit une trajectoire intermédiaire entre celles de l'Espagne et de l'Italie

Sur les trois premiers trimestres de l'année 2024, pour lesquels les données de comptabilité nationale sont disponibles, l'Allemagne représente 16,9 % des exportations de services de la zone euro, la France se situe en troisième place (13,0 %), derrière l'Irlande (18,1 %) mais devant les Pays-Bas (11,5 %) et l'Espagne (8,1 %). L'année 2024 a vu un recul de la part de l'Allemagne (-0,7 point) et une progression de l'Irlande (+1,7 point) et de l'Espagne. Par rapport à 2019, la plupart des grands pays de la zone euro ont perdu des parts de marché à l'exportation de services, au bénéfice des autres pays de la zone euro, et notamment de l'Irlande qui a gagné 4,6 points.

Parts des principaux pays de la zone euro dans les exportations de services de l'ensemble des pays de la zone euro

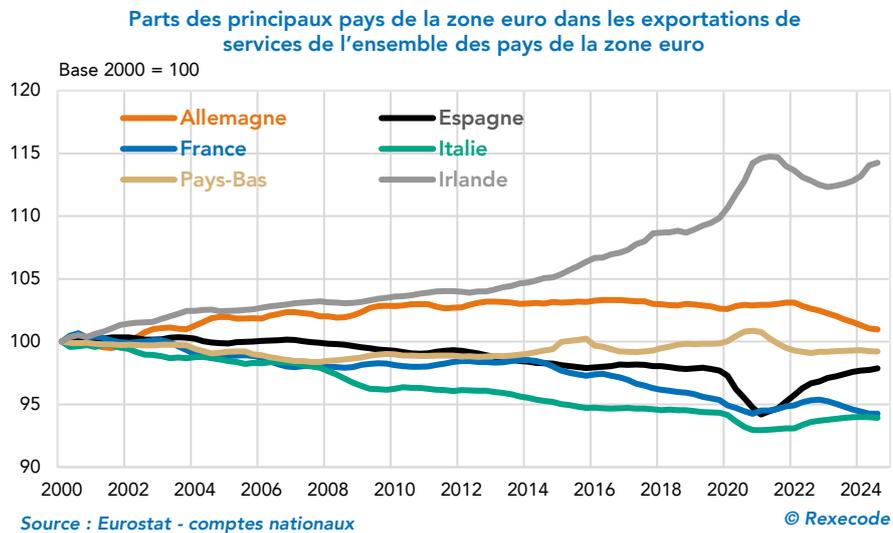
	Part des exportations de la zone euro en 2024 (en %)	Variation 2024-2023 (en points)	Variation 2024-2019 (en points)
Allemagne	16,9	-0,7	-1,7
Espagne	8,1	0,3	0,2
France	13,0	-0,3	-1,1
Italie	5,7	-0,1	-0,5
Pays-Bas	11,5	0,0	-0,6
Autriche	3,4	-0,2	-0,5
Irlande	18,1	1,7	4,6

Source : Eurostat – comptes nationaux

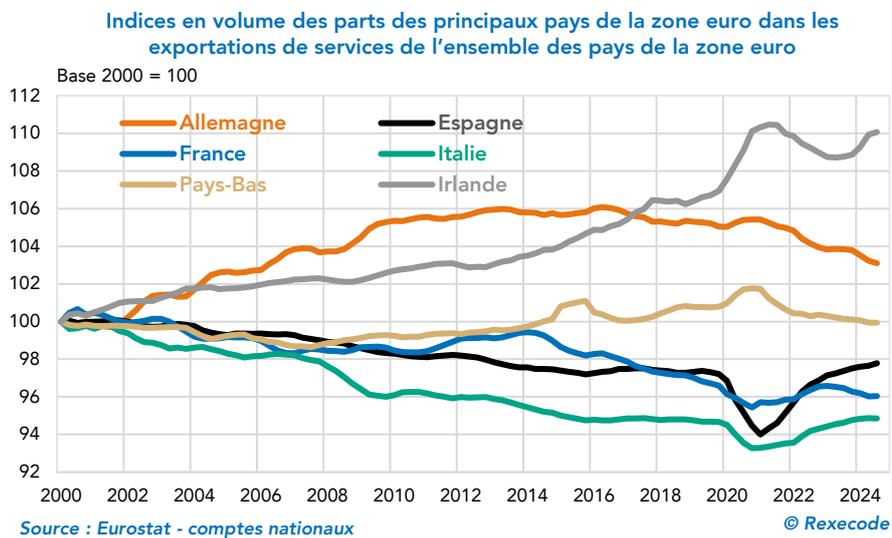
Note : pour 2024, la part de marché est calculée sur les 3 premiers trimestres.

Lecture : en 2024, la part de l'Allemagne dans les exportations de services de l'ensemble des pays de la zone euro s'élève à 28,0 % ; cette part a diminué de 0,7 point entre 2023 et 2024, et de 1,7 point entre 2019 et 2024.

Sur plus longue période, la trajectoire de la part de la France dans les exportations de services de la zone euro est comparable à celles d'autres pays comme les Pays-Bas, l'Espagne ou l'Italie, avec une baisse graduelle depuis le début des années 2000. L'Allemagne a un positionnement atypique avec des gains de part de marché assez nets sur longue période, même s'ils se sont réduits depuis deux ans. A l'autre extrémité du spectre, l'Italie connaît la perte la plus importante. L'interprétation des évolutions des parts de marché à l'exportation de services est néanmoins perturbée par la forte progression de l'Irlande qui a gagné 15 points entre 2000 et 2024, principalement en raison de l'enregistrement d'opérations effectuées par de grands acteurs du numérique dans ce pays.



Les indices de part de marché à l'exportation de services en volume fournissent un message proche des parts de marché en valeur.



*

* *

En résumé, l'année 2024 est marquée par une baisse de la part des exportations effectuées depuis la France dans les exportations de la zone euro relativement à l'année précédente, pour les biens comme pour les services.

Sur l'ensemble des biens et services, la part de la France dans les exportations de la zone euro se redresse légèrement en volume néanmoins (voir le tableau récapitulatif ci-dessous).

Par rapport à 2019, la part de la France dans les exportations de la zone euro en biens et services recule d'environ 1,0 point en valeur et 0,7 point en volume, ce qui marque un retour à la tendance baissière de longue période qui s'était interrompue entre 2017 et 2019. La baisse depuis 2019 est d'ampleur comparable sur les biens et les services.

Au total, dans un environnement d'échanges mondiaux en hausse entre 2019 et 2024, la France a perdu des parts de marché à l'exportation. Mais elle a réduit le recours aux importations pour servir sa demande domestique, et ses exportations ont crû en ligne avec son activité. Cette situation marque une forme de stabilisation de sa position de compétitivité, en cohérence avec la stabilisation du solde des échanges de biens et services.

Récapitulatif des évolutions des parts de marché de la France dans les exportations de la zone euro

	Part des exportations de la zone euro en 2024 (en %)	Variation 2024-2023 (en points)		Variation 2024-2019 (en points)	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume
Biens	12,9	-0,2	0,2	-1,0	-0,8
Services	13,0	-0,3	-0,2	-1,1	-0,5
Biens et services	13,0	-0,2	0,1	-1,0	-0,7

Source : Eurostat – comptabilité nationale

Note : pour 2024, les parts de marché à l'exportation sont calculées sur les trois premiers trimestres

3. Les déterminants de la compétitivité de la France pour l'industrie manufacturière

La compétitivité, mesurée en parts de marché à l'exportation, résulte des choix des acheteurs entre les biens et les services produits en France et ceux qui sont produits dans les pays étrangers. Face à une forte concurrence, les entreprises peuvent choisir de comprimer leurs prix de vente et ainsi améliorer leur compétitivité prix, ou bien d'investir et d'innover pour monter en gamme, pour gagner en compétitivité hors-prix. L'évolution agrégée du commerce extérieur dépend aussi de sa structure sectorielle et géographique.

a. La compétitivité-prix se stabilise en 2024 par rapport à 2023

Les données d'enquête sur les prix de production de l'industrie manufacturière à destination des marchés extérieurs indiquent une progression des prix français à l'exportation un peu inférieure à la moyenne de la zone euro. Par rapport à 2023, les prix français (+0,0 %) progressent moins vite qu'en Allemagne (+0,7 %) et qu'en Espagne (+0,3 %), ou qu'en moyenne dans la zone euro (+0,1 %).

Par rapport à 2019, la France enregistre une hausse des prix manufacturiers à l'exportation supérieure à celle de la moyenne zone euro (+19,3 % contre +17,3 %), de l'Allemagne (+18,0 %) et de l'Italie (+18,3 %). Les Pays-Bas connaissent des hausses supérieures (+24,9 % entre 2019 et 2024), en lien avec l'activité du secteur énergétique.

Evolution des prix à la production dans l'industrie manufacturière pour les marchés extérieurs (en %)

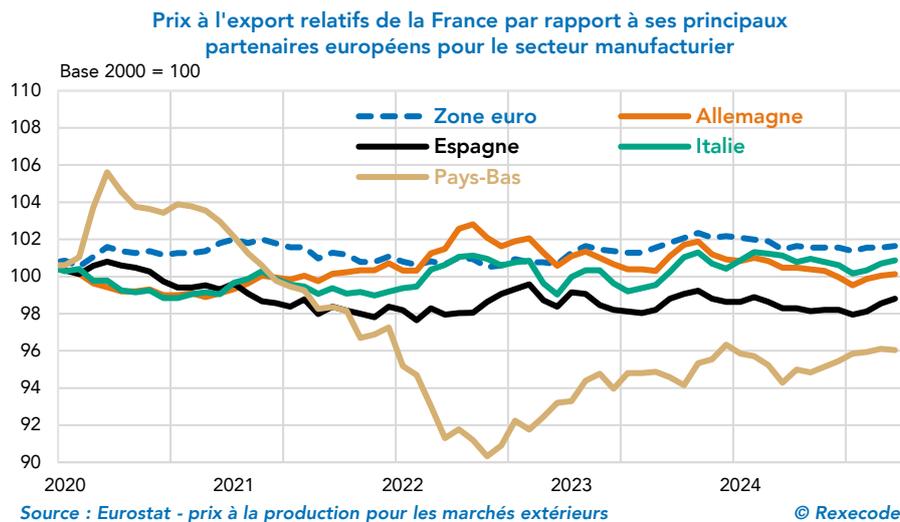
	2024/2023	2024/2019
Zone euro - 20 pays (à partir de 2023)	0,1	17,3
Allemagne	0,7	18,9
Espagne	0,3	21,2
France	0,0	19,3
Italie	-0,6	18,3
Pays-Bas	-0,7	24,9

Source : Eurostat – enquêtes des prix à la production

Lecture : les prix à la production pour les marchés extérieurs dans l'industrie manufacturière ont augmenté en Allemagne de 0,7 % entre 2023 et 202 et de 18,9 % entre 2019 et 2024.

Lorsque l'on rapporte les prix à la production pour les marchés extérieurs de la France aux prix des autres pays européens, pour le secteur de l'industrie manufacturière, une dérive semble néanmoins prendre forme par rapport à la période précédant la crise sanitaire. Cet écart de prix relatif, qui situe les prix français au-dessus de ceux des pays voisins, se creuse progressivement depuis le début de l'année 2022 et atteint près de 2 points en 2024. On

observe notamment des gains relatifs de compétitivité-prix de l'Allemagne et dans une moindre mesure de l'Italie par rapport à la France. L'Espagne et les Pays-Bas avaient vu leur prix à l'exportation augmenter plus rapidement que la France en 2021 et début 2022, mais cet écart avec la France s'est pour partie résorbé.



Note : chaque courbe figure le ratio entre les prix français à la production pour les marchés extérieurs et les prix du pays en question, avec une base 100 en janvier 2019. Ainsi quand la courbe descend, les prix français diminuent par rapport aux prix du pays correspondant.

Entre 2019 et 2024, la France connaît une hausse des termes de l'échange (rapport entre les prix des exportations et des importations) sur le commerce de biens manufacturés. L'indice des prix de production sur les marchés extérieurs de l'industrie manufacturière a ainsi augmenté en France de 19,3 % entre 2019 et 2024 alors que l'indice des prix des importations de biens manufacturés a progressé de 16,9 % sur la même période. Il en résulte une hausse des termes de l'échange de 2,0 % sur la période entière, dont 1 % entre 2023 et 2024.

Evolution des termes de l'échanges pour l'industrie manufacturière (en %)

	2024/2023	2024/2019
Zone euro - 20 pays (à partir de 2023)	1,0	0,1
Allemagne	1,3	0,8
Espagne	0,6	3,1
France	1,0	2,0
Italie	0,2	2,9
Pays-Bas	-0,2	6,3

Source : Eurostat – prix à la production pour les marchés extérieurs et prix d'importations
Lecture : en France, les termes de l'échanges pour les échanges de produits de l'industrie manufacturière ont progressé de 1,0 % entre 2023 et 2024, et de 2,0 % entre 2019 et 2024.

Plusieurs pays connaissent également une hausse de leurs termes de l'échange, plus marquée qu'en France, notamment l'Italie (+2,9 % entre 2019 et 2024), l'Espagne (+3,1 %) et les Pays-Bas (+6,3 %).

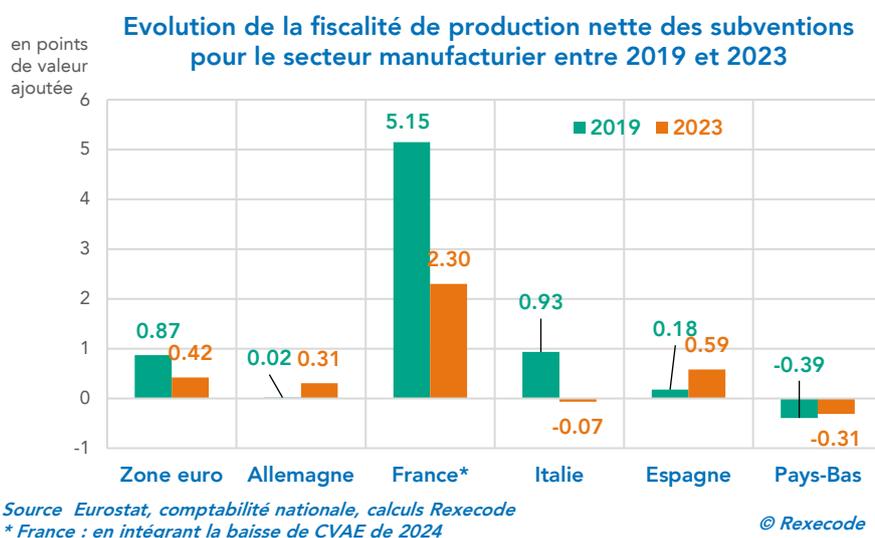
b. L'écart de compétitivité-coût par rapport aux autres pays reste important

Entre 2019 et 2024, la France a mis en place une nette baisse des impôts de production qui pénalisent particulièrement l'industrie. Celle-ci demeure le principal secteur exportateur. Une première baisse est intervenue dans le cadre du plan de relance de 2020. Elle portait sur la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises), la CFE (cotisation foncière des entreprises) et la taxe foncière, de manière à cibler l'industrie. Elle a été suivie d'une réduction de la CVAE en 2022 puis en 2023³.

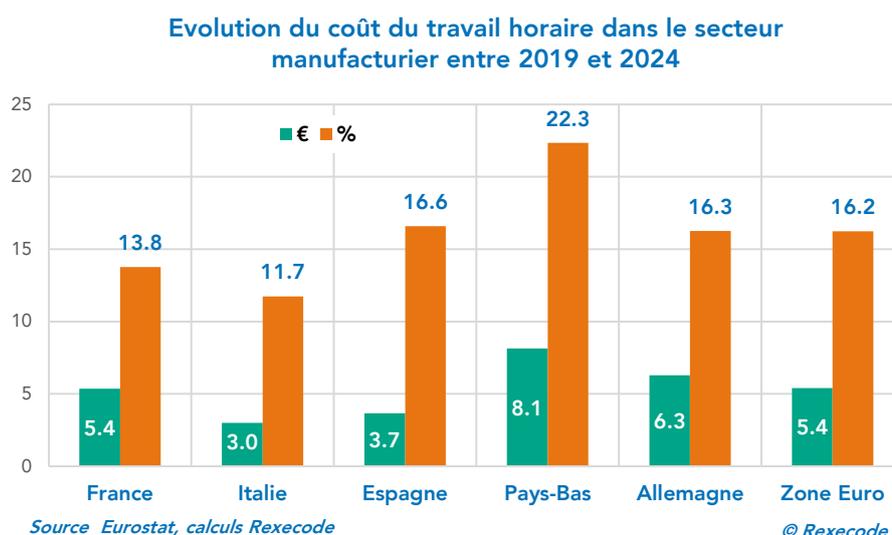
Ces baisses d'impôts de production ont permis de réduire l'écart qui existait entre la France et les autres pays pour la fiscalité de production nette des subventions pesant sur l'industrie manufacturière (4,3 points de valeur ajoutée avec la moyenne de la zone euro, 5,2 avec l'Allemagne en 2019).

Un écart demeure néanmoins après ces baisses, de près de 2 points de valeur ajoutée entre la France d'une part, et l'Allemagne ou la moyenne de la zone euro d'autre part.

³ Voir <https://www.rexecode.fr/competitivite-croissance/reperes-de-politique-economique/prelevements-sur-l-industrie-l-alignement-inacheve-de-la-france-sur-la-moyenne-europeenne>

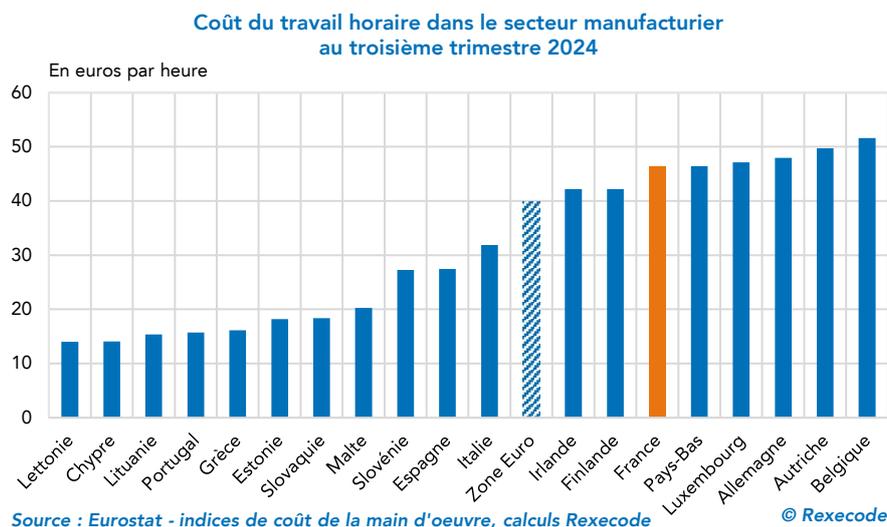


Le coût du travail horaire moyen pour le secteur manufacturier a fortement progressé dans tous les pays entre 2019 et 2024, dans un contexte de forte inflation qui s'est progressivement diffusée aux salaires dans l'économie. La France a connu une hausse de son coût du travail proche de celui relevé en moyenne dans la zone euro lorsqu'elle est exprimée en montant absolu, et un peu inférieure en taux d'évolution.



La France conserve un niveau de coût du travail pour le secteur manufacturier proche des plus hauts niveaux des pays de la zone euro, à 46,36 €/heure au

troisième trimestre 2024. Ce niveau traduit pour partie le choix d'une surfiscalisation du travail pour les niveaux de salaires présents dans l'industrie⁴.



*

* *

L'évolution relative des prix à l'exportation de la France entre 2019 et 2024 et de ses termes de l'échange sur la période, concomitante à la baisse de ses parts à l'exportation en biens sur cette période (qui a eu lieu tant en valeur qu'en volume, voir supra), est la marque d'une perte de compétitivité prix.

Le positionnement de la France en compétitivité prix s'est un peu dégradé entre 2023 et 2024 en moyenne sur les biens manufacturés. Les prix des biens manufacturés produits en France et destinés à être exportés ont progressé à un rythme un peu supérieur à celui relevé en moyenne dans la zone euro, en Allemagne et en Italie. Par rapport à 2019 également, la France affiche des prix à l'exportation de biens manufacturés un peu plus élevés que ses concurrents européens.

Les coûts de production du secteur manufacturier ont bénéficié de la baisse des impôts de production, qui restent néanmoins plus élevés que chez nos concurrents européens. Le coût du travail est proche des plus hauts niveaux de la zone euro.

⁴ Voir l'étude de Rexecode : <https://www.rexecode.fr/competitivite-croissance/documents-de-travail/la-surfiscalisation-du-travail-qualifie-en-france>

4. L'attractivité de la France comme lieu de production

Certaines enquêtes auprès des chefs d'entreprise comme le baromètre de l'attractivité EY suggèrent l'amorce d'une meilleure attractivité du territoire français comme lieu de production. Nous examinons ici les enseignements à tirer de quelques indicateurs objectifs d'attractivité disponibles et les résultats mesurables sur le tissu industriel. L'analyse est ici limitée à l'industrie car celle-ci réalise l'essentiel des échanges extérieurs tout en étant davantage soumise que les services et la construction à des enjeux de compétitivité à l'exportation et au risque de délocalisation (même si, dans le cas de certains services, ces enjeux prennent une importance croissante avec la numérisation de l'économie).

a. Les principaux indicateurs d'attractivité indiquent un tassement de l'investissement en 2023

Qu'est-ce que l'attractivité et comment se distingue-t-elle de la compétitivité ?

L'attractivité est un concept moins bien défini que la compétitivité. Rappelons que la compétitivité d'un pays désigne sa capacité à maintenir durablement sa position dans la concurrence internationale tant sur les marchés extérieurs que sur le marché intérieur, sans éroder le pouvoir d'achat du revenu de ses agents (ménages et entreprises). Pour sa part, l'attractivité désigne la capacité d'une économie à attirer (ou retenir) des activités productives sur son territoire. Elle dépend d'un ensemble de facteurs : fiscalité, réglementation, qualité des infrastructures, compétences de la main-d'œuvre, présence d'un tissu dense d'entreprises (notamment de fournisseurs et clients potentiels), d'organismes de recherche etc. Ces facteurs influencent également dans le même sens la compétitivité. Les deux concepts sont donc en partie corrélés. A l'échelle d'un pays, l'attractivité est mesurée traditionnellement par des indicateurs spécifiques qui ne relèvent pas tous de la statistique publique et qui peuvent porter sur les facteurs explicatifs (réglementation, fiscalité) comme sur les résultats (implantations sur le territoire). Signalons entre autres l'indicateur « *Doing business* » de la Banque mondiale, le baromètre EY sur l'attractivité (qui comptabilise le nombre d'annonces d'implantation sur le territoire), les données de la balance des paiements sur les investissements directs (entrants et sortants).

Nous nous concentrons ici sur les indicateurs « de résultat », c'est-à-dire portant sur les mesures d'implantation effective sur le territoire national par rapport à nos principaux concurrents européens.

Le baromètre EY sur l'attractivité place depuis 2019 la France devant l'Allemagne et le Royaume-Uni

Le baromètre annuel EY recense chaque année les annonces de projets d'investissements étrangers dans les différents pays européens. Selon cet indicateur, le nombre de projets d'implantation annoncés avait fortement augmenté en France entre 2015 et 2017, passant de 598 à 1 019 par an, puis a atteint un pic en 2019 (1 197 annonces). Le nombre d'annonces en Allemagne et au Royaume-Uni a également augmenté sur la période mais à un rythme moindre, si bien que la France, qui enregistrait moins d'annonces annuelles que ses deux voisins au début des années 2010, en comptabilisait davantage en 2019.

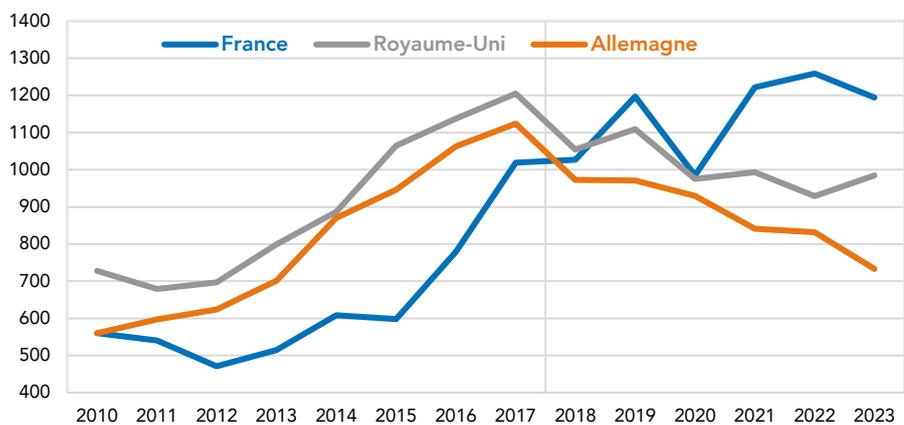
En 2020, année marquée par la crise sanitaire, en dépit d'une baisse du nombre de projets, la France demeurait plus attractive selon cet indicateur qu'outre Rhin et outre-Manche. En 2021, dans un contexte de rebond de l'activité, le nombre d'annonces de projets en France a bondi à 1 222, un niveau record encore supérieur à celui de 2019, alors qu'il a augmenté plus modérément en Allemagne et au Royaume-Uni et reste dans les deux pays en deçà des niveaux atteints en 2019.

En 2022, le positionnement favorable de la France s'est encore conforté, avec 1 259 projets sur son territoire contre 929 pour le Royaume-Uni et 832 pour l'Allemagne.

2023 marque une inflexion dans le nombre de projets d'investissement, inflexion que l'on retrouve aussi en Allemagne (cf. graphique ci-dessous) : 1 195 projets ont été annoncés pour la France, en recul par rapport aux années précédentes.

Ce positionnement se retrouve également dans le secteur manufacturier seul avec 530 projets en France en 2023 (après 547 en 2022) contre 150 pour le Royaume-Uni (175 en 2022) et 86 pour l'Allemagne (106 en 2022). En nombre d'emplois annoncés, la France arrive en tête sur le secteur manufacturier (20 545).

Evolution comparée du nombre d'investissements étrangers annoncés entre 2010 et 2023



Source : Source : Baromètre EY de l'Attractivité de la France 2024

© Rexecode

Cet indicateur doit néanmoins être interprété avec prudence. Tout d'abord, il recense des annonces et non des projets qui seront *in fine* concrétisés par une implantation sur le territoire national. Ensuite, il agrège ces annonces sans tenir compte de la taille de l'investissement qu'elles recouvrent ; à cet égard, les sondés dans le baromètre EY indiquent qu'un investissement en moyenne génère 35 emplois en France contre 49 en Allemagne et 61 au Royaume-Uni pour l'ensemble des secteurs. Par ailleurs, il s'agit de dépenses prévues sur des horizons de temps différents, si bien qu'il n'est pas possible d'en déduire un flux annuel de dépenses effectives d'investissement. Enfin, ces chiffres ne tiennent pas compte des départs du territoire. Il s'agit de flux potentiels entrants, indépendamment des flux sortants (fermetures de sites, délocalisations).

Le baromètre EY sur les levées de fonds du capital-risque paru en janvier 2025 confirme pour sa part une amélioration apparente de l'attractivité de la France. Si les levées de fonds ne concernent pas uniquement des investisseurs étrangers, les montants enregistrés sont un indicateur utile pour mesurer l'attractivité du pays pour le développement de projets entrepreneuriaux innovants. Les montants levés étaient en hausse régulière ces dernières années (sauf ponctuellement au premier semestre 2020) et ont été multipliés par cinq entre 2017 (2,6 Md€) et 2022 (13,5 Md€). L'année 2023, avec 8,3 Md€ levés pour 715 opérations, marque un recul attendu dans un environnement global de durcissement des conditions de financement avec le renchérissement de leur accès via la hausse des taux d'intérêt notamment. Cette tendance s'est confirmée en 2024 (7,77 Md€ levés pour 723 opérations). La baisse des montants de levées de fonds se retrouve chez nos voisins européens. La

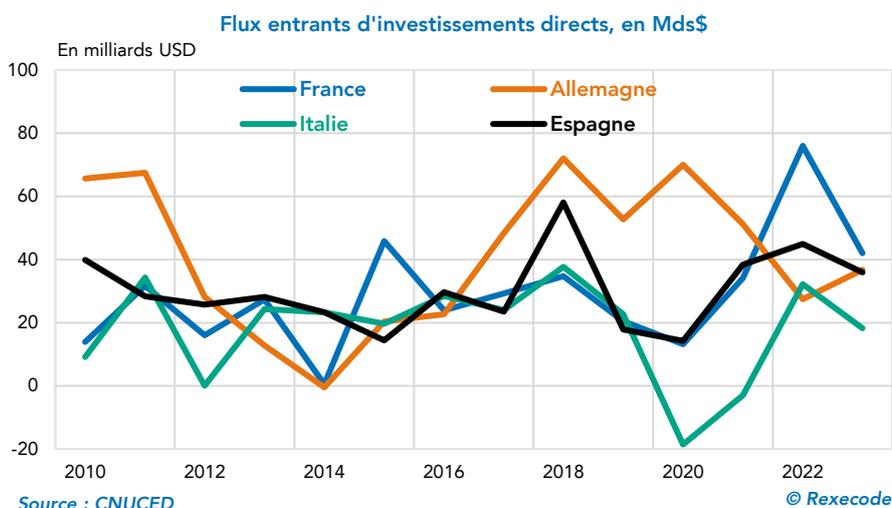
⁵ Voir https://www.ey.com/fr_fr/insights/fast-growing-companies/barometre-ey-du-capital-risque-les-resultats-annuels

France maintient son positionnement en première position de l'Union européenne, mais se fait rattraper par l'Allemagne (7,35 Md€ de fonds levés). Elle reste loin derrière le Royaume-Uni (14,07 Md€), malgré une baisse comparable des montants levés.

La France reste la première destination des flux entrants d'investissements directs étrangers parmi les grands pays européens en 2023

Les données de la balance des paiements sur les investissements directs étrangers (IDE) entrants fournissent une vision globale des fonds apportés par les investisseurs étrangers. D'après la définition de référence de l'OCDE, les flux entrants d'investissements directs représentent les opérations qui augmentent la présence des investisseurs étrangers dans le capital d'entreprises résidentes sur le territoire national. Par convention, pour qu'un investissement étranger soit comptabilisé comme un investissement direct, il est nécessaire qu'à la faveur de ce flux, une personne physique ou morale détienne au moins 10 % des droits de vote ou, à défaut, 10 % du capital social de l'entreprise résidente destinataire de l'investissement. Les investissements directs entrants permettent ainsi de mesurer la capacité d'un pays à attirer, mais aussi à retenir, les investissements en provenance d'autres pays.

L'examen des flux entrants depuis dix ans fait apparaître, entre 2012 et 2019, une hausse tendancielle des flux d'investissements directs étrangers en France, comparable à celle enregistrée en Espagne et en Italie, mais moins marquée qu'en Allemagne. En 2020, les flux entrants d'investissements directs étrangers ont fortement diminué dans les quatre pays, dans un contexte de crise sanitaire. En 2021 puis en 2022, ils ont remonté en France, Espagne et Italie, alors qu'ils ont continué de baisser en Allemagne. En 2023, la France conserve sa première place malgré une forte baisse.

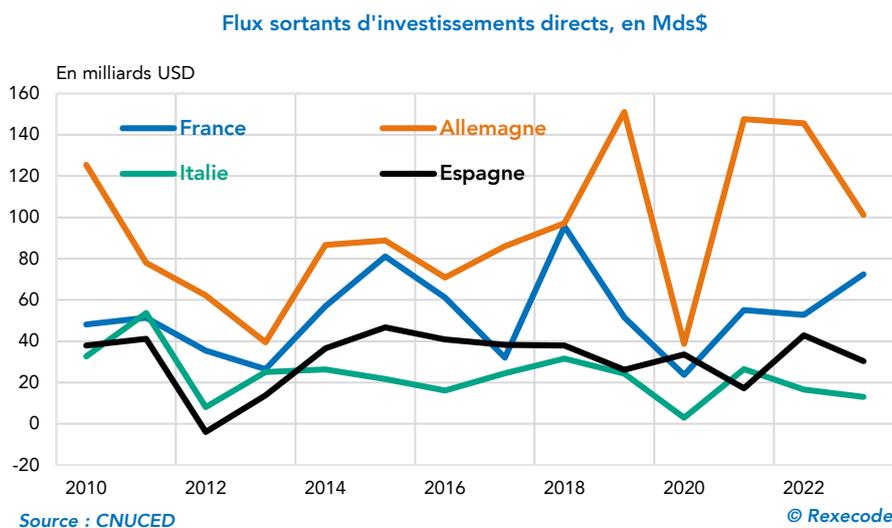


Note : les flux entrants d'investissements directs étrangers en France sont calculés comme le solde entre les acquisitions d'actifs en France par des investisseurs étrangers, et les cessions d'actifs en France par des investisseurs étrangers, sur la période d'une année.

Les flux d'investissements directs des Français à l'étranger sont proches de leur niveau de 2019

En vis-à-vis, il peut être intéressant d'examiner également la dynamique des flux sortants d'investissements directs. Les flux sortants ont une définition symétrique à celle des flux entrants : ils désignent les opérations effectuées par des investisseurs résidents afin d'augmenter l'encours d'investissements dans une entreprise à l'étranger (nettes des désinvestissements et liquidations à l'étranger de la part des investisseurs résidents). Ces flux sortants peuvent en effet donner une indication sur la capacité de l'économie à retenir sur son territoire les capacités d'investissement des investisseurs résidents ou à se développer sur des marchés extérieurs dynamiques.

Depuis 20 ans, la France occupe une position intermédiaire dans les flux sortants d'investissements directs étrangers (IDE), entre l'Allemagne où ils sont plus importants en valeur absolue, et l'Italie et l'Espagne où ils sont plus faibles. Le niveau des flux sortants semble assez corrélé avec la taille de l'économie.



Note : les flux sortants d'investissements directs étrangers de la France sont calculés comme le solde entre les acquisitions d'actifs à l'étranger par des investisseurs français, et les cessions d'actifs étrangers par des investisseurs français, sur la période d'une année.

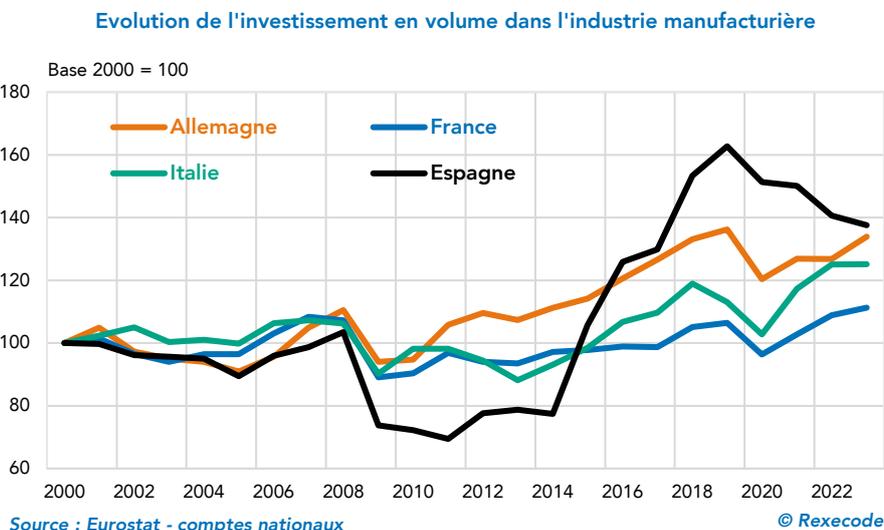
b. L'amélioration de l'attractivité de la France est cohérente avec une stabilisation de son positionnement dans l'industrie européenne, après deux décennies de recul

Au regard des enjeux de réindustrialisation du territoire, il est pertinent d'examiner plus précisément les résultats obtenus en matière d'investissement, d'emploi, d'entreprises et de valeur ajoutée dans le secteur manufacturier.

L'investissement industriel est resté dynamique jusqu'en 2023

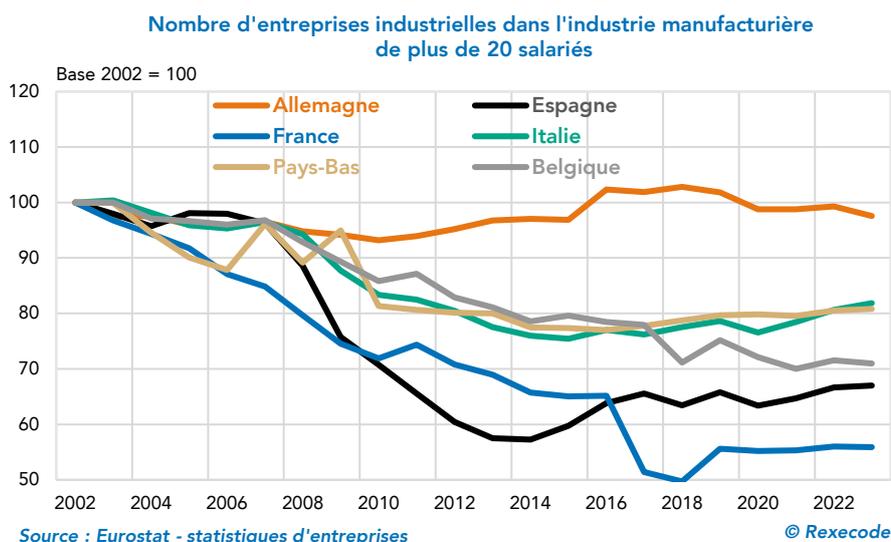
La comptabilité nationale fournit une mesure du total des investissements réalisés chaque année en France dans le secteur manufacturier par des investisseurs et entreprises français ou étrangers. En volume, celui-ci a progressé fortement entre 2019 et 2023 (+ 4,6 %, contre -1,7 % en Allemagne, +10,7 % en Italie et -15,5 % en Espagne).

Ce rebond de l'investissement ne suffit pas à la France de rattraper le retard accumulé entre 2000 et 2019 : sur ces deux décennies, la croissance moyenne de l'investissement en volume du secteur manufacturier en France était plus faible que celles de l'Allemagne, de l'Espagne et de l'Italie.



Le nombre d'entreprises industrielles s'est stabilisé à son niveau de 2019

En vis-à-vis de l'investissement, qui rend compte de l'addition de capacités de production nouvelles, la démographie des entreprises sur le territoire national permet d'apprécier la pérennité du tissu industriel installé.



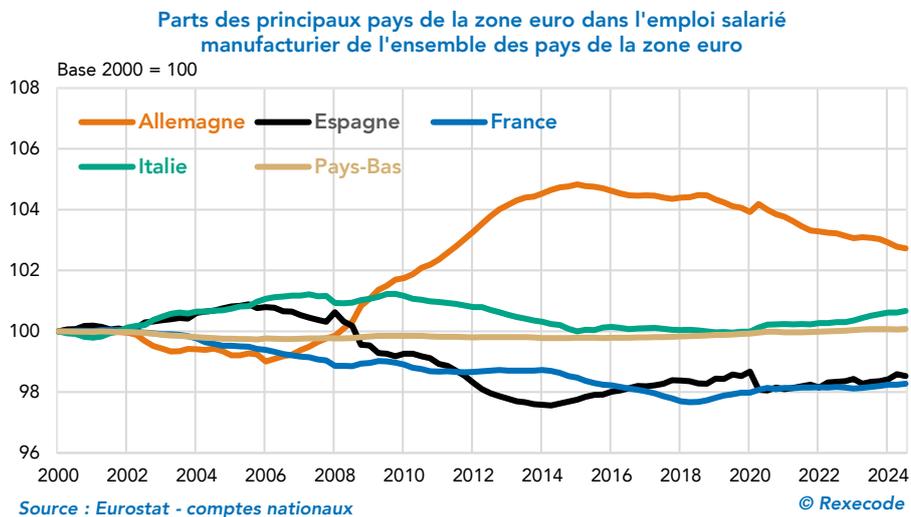
Note du graphique : la chute du nombre d'entreprises industrielles en France entre 2016 et 2017 pourrait résulter pour partie d'un changement de la méthodologie statistique utilisée pour leur décompte ; cela ne remet toutefois pas en cause la dynamique globale de baisse entre 2000 et 2022.

Comme l'illustre le graphique ci-dessus, la France est le pays qui, parmi les principales économies de la zone euro, avait connu la diminution la plus importante du nombre d'entreprises industrielles sur son territoire entre le début des années 2000 et 2019. Entre 2002 et 2019, la France a diminué de près de la moitié le nombre de ses entreprises de l'industrie manufacturière alors qu'il a légèrement augmenté en Allemagne (après une baisse limitée dans le courant des années 2000) ; en Espagne et en Italie, le nombre d'entreprises de l'industrie manufacturière a diminué respectivement de 20 % et de 35 % entre le début des années 2000 et 2019. Depuis 2019, le nombre d'entreprises industrielles s'est stabilisé en France, comme dans les autres pays. Ce mouvement se retrouve dans les statistiques de défaillances d'entreprises. Celles-ci ont chuté à un niveau très bas durant la période de la crise sanitaire en relation notamment à la forte protection des trésoreries des entreprises mise en œuvre durant cette période.

La part de la France dans l'emploi manufacturier de la zone euro se redresse graduellement depuis 2019

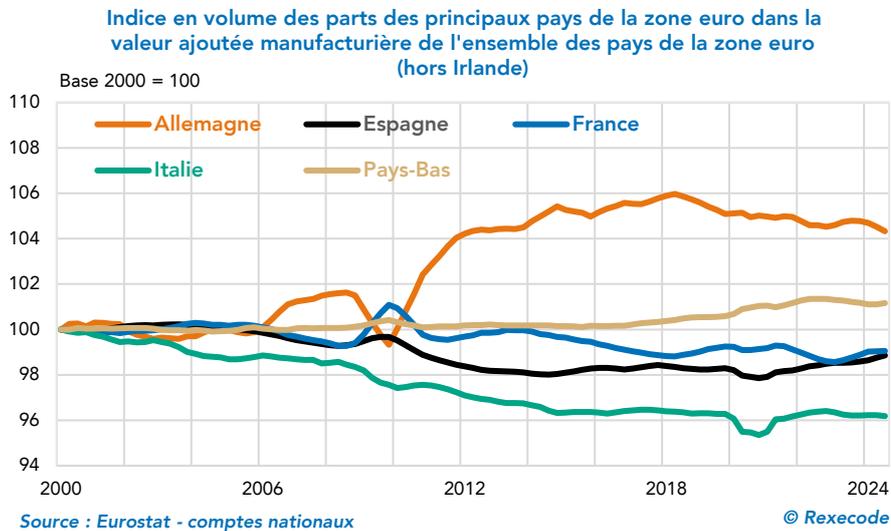
En parallèle, la part de la France dans l'emploi salarié manufacturier de la zone euro s'est redressée depuis le point bas atteint en 2018. Elle a graduel-

lement augmenté à partir de début 2019 et se situe désormais en 2024 près d'un demi point plus haut.



La part de la France dans la valeur ajoutée manufacturière de la zone euro est revenue à son niveau pré-Covid

Le dynamisme des dépenses d'investissement industriel de la France, la stabilisation du nombre d'entreprises industrielles observée sur la période récente et celle de la part de l'emploi industriel français dans celui de la zone euro se reflètent dans l'évolution relative de la valeur ajoutée manufacturière en volume de la France par rapport à celle de la zone euro. Son indice est revenu au voisinage de son niveau pré-Covid : il n'affiche pas de baisse significative sur la demie-décennie écoulée.

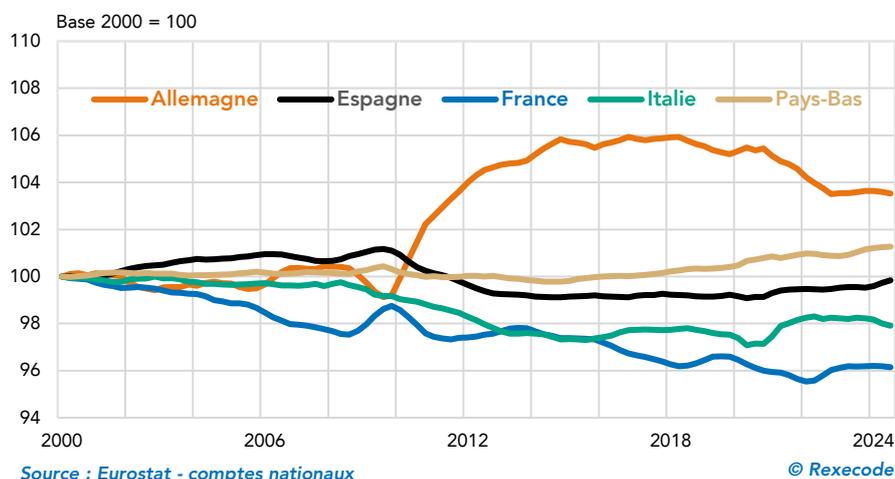


Note : les données de valeur ajoutée pour l'Irlande sont fortement perturbées par les choix de territorialisation fiscale des entreprises ; pour neutraliser ces effets sous l'hypothèse qu'ils affectent les valeurs ajoutées déclarées dans les autres pays de manière indifférenciée, les évolutions propres à la zone euro sont présentées ici hors-Irlande.

En comparaison avec l'année 2000, la valeur ajoutée manufacturière en volume de la France a perdu 1 point comparativement à celle de la zone euro, comme l'Espagne. La perte est plus marquée en Italie sur la même période (-4 points), alors que l'Allemagne a gagné 4 points (en dépit d'un recul depuis 2017).

Le tableau est un peu différent lorsque l'on regarde les évolutions en euros courants, car la France se distingue des autres grands pays par une progression moins dynamique des prix de valeur ajoutée estimés par le comptable national. La part de la France dans la valeur ajoutée manufacturière de la zone euro en euros courants a ainsi diminué de 4 points entre 2000 et 2023, soit davantage que l'Italie (-2 points), alors que les autres grands pays ont vu leur part rester inchangée (Espagne) ou augmenter (Allemagne, Pays-Bas). La part de la France dans la valeur ajoutée manufacturière de la zone euro en euros courants s'est quelque peu redressée en 2023 depuis le point bas de début 2022, mais reste inférieure à son niveau de 2019. Si la France avait maintenu sa part dans la valeur ajoutée industrielle de la zone euro à son niveau de 2000, le surcroît de valeur ajoutée serait – toutes choses égales par ailleurs – de 83 milliards d'euros, soit près de 3 points de PIB.

Parts des principaux pays de la zone euro dans la valeur ajoutée manufacturière de l'ensemble des pays de la zone euro (hors Irlande)



Note : les données de valeur ajoutée pour l'Irlande sont fortement perturbées par les choix de territorialisation fiscale des entreprises ; pour neutraliser ces effets sous l'hypothèse qu'ils affectent les valeurs ajoutées déclarées dans les autres pays de manière indifférenciée, les évolutions propres à la zone euro sont présentées ici hors-Irlande.

Le parallélisme entre les évolutions, relativement à celles de la zone euro prise dans son ensemble, des exportations et de l'activité manufacturière françaises depuis 2000 est frappant. Après une baisse tendancielle entre 2000 et 2011 de 17,8 % à 15,3 %, la part de la valeur ajoutée manufacturière française (en valeur) dans celle de la zone euro est remontée pour atteindre 15,7 % en 2013. Cette part a ensuite diminué continûment, tombant à 14,1 % en 2018. Comme pour les parts de marché à l'exportation, la part de l'industrie française dans la valeur ajoutée industrielle de l'ensemble de la zone euro s'est quelque peu redressée à 14,5 % en 2019. Cette inflexion est intervenue alors que l'écart de dynamique du coût salarial unitaire (CSU, c'est-à-dire le coût salarial par unité produite ou le coût salarial horaire par rapport à la productivité horaire du travail) entre la France et l'Allemagne dans les secteurs marchands commençait à se résorber sous le double effet des politiques de baisse de charges en France (CICE, Pacte de responsabilité) et de l'accélération des salaires en Allemagne.

*

* *

Les indicateurs d'attractivité (annonces d'investissement, flux d'investissements directs étrangers enregistrés par la Banque de France, volume d'investissement dans le secteur manufacturier) font globalement état d'une amélioration de la situation au cours des dernières années, qui n'a pas été interrompue par la crise, et qui a duré jusqu'en 2023. Cette amélioration de l'attractivité constitue un premier résultat favorable qui peut probablement être mis au crédit des réformes passées. En 2023 néanmoins, le tassement

des entrées d'investissements directs étrangers, et le ralentissement de l'investissement des entreprises en France, dans un environnement d'affaiblissement de la demande et de durcissement des conditions de financement, fait craindre une interruption de cette dynamique positive.

Au niveau de la production du secteur manufacturier lui-même, on observe une amorce de stabilisation de la valeur ajoutée manufacturière, qui revient à son niveau de 2019, ainsi que de l'emploi et du nombre d'entreprises industrielles.

Documents de travail récemment parus

La surfiscalisation du travail qualifié en France - Conséquences économiques et enjeux pour les entreprises des secteurs représentés par la Fédération Syntec

N° 93 - janvier 2025

La durée effective du travail en France et en Europe en 2023, et la quantité de travail dans l'économie

N° 92 - décembre 2024

Les freins à la progression salariale - Enquêtes sur l'impact des dispositifs socio-fiscaux

N° 91 - juin 2024

Faire de la décarbonation un levier de croissance - La France face aux stratégies mondiales de décarbonation

N° 90 - avril 2024

La compétitivité française en 2023

N° 89 - février 2024

La durée effective du travail en France et en Europe en 2022

N° 88 - décembre 2023

Etat des lieux de la fiscalité locale de production

N° 87 - septembre 2023

Enjeux macroéconomiques de la régulation économique du médicament

N° 86 - juillet 2023

Comment répondre à plus de besoins collectifs avec moins d'argent public ?

N° 85 - juin 2023

La compétitivité française en 2022 - Recul endigué des parts de marché mais déficit extérieur record

N° 84 - janvier 2023

Les enjeux économiques de la décarbonation de la France

N° 83 - mai 2022

Nouvelle dégradation de la compétitivité française en 2021

N° 82 - février 2022

L'essor du numérique est favorable à la croissance et à la réduction de l'empreinte carbone de la France

N° 81 - janvier 2022